

**MINISTRE DE L'HABITAT
ET DE L'URBANISME**

SECRETARIAT GENERAL



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES**

ANNUAIRE STATISTIQUE 2013



Août 2015

Adresse : Rue Avenue de l'indépendance- 01 BP 6960 Ouagadougou 01-
Burkina Faso TEL : (+226) 25 30 57 86 / 50 32 49 49 – Fax : (+226) 25 30 57 88-
Site web : www.mhu.gov.bf – Email : mhu@fasonet.bf

Secrétariat général

Direction générale des études et des statistiques sectorielles

Annuaire statistique 2013

Réalisé avec l'appui du Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques (Par-Gs)



Août 2015

AVANT PROPOS

Le Ministère de l'habitat et de l'urbanisme (MHU) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs de données, la deuxième édition de l'annuaire statistique du secteur de l'habitat et de l'urbanisme. Cet annuaire témoigne de l'engagement du Ministère à rendre public des données statistiques aidant à une meilleure visibilité des actions et des politiques de développement en matière d'habitat et d'urbanisme.

Le document couvre une période de dix (10) ans pour les indicateurs dont les données sont disponibles sur cette période. Les informations sont présentées selon les domaines suivants :

- Urbanisme et travaux fonciers ;
- Habitat et constructions ;
- Financement du secteur ;
- Autres domaines.

Malgré les efforts déployés pour parfaire le document, le présent annuaire comporte encore des insuffisances liées à la faible contribution des acteurs ou à la rétention des informations. Nous invitons, par conséquent, tous les acteurs du secteur associés à l'élaboration des prochains annuaires à une meilleure implication dans le processus et à l'appropriation du document. La publication de cet annuaire est l'occasion de capitaliser les réalisations du Ministère, d'améliorer non seulement son contenu mais aussi notre système de collecte et de traitement des données à travers les apports de quelque nature que ce soit. C'est pourquoi nous encourageons tous les usagers et acteurs, quel que soit leur niveau d'implication dans l'élaboration de ce document, à redoubler d'efforts pour contribuer à une meilleure visibilité des actions de développement du secteur de l'habitat et de l'urbanisme.

Aussi, nous accueillerons avec plaisir toutes critiques, observations et suggestions pouvant contribuer à l'amélioration de nos éditions à venir.

Nous profitons de l'occasion pour adresser nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce document, notamment l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) et le Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques (Par-Gs), financé par l'Union européenne, pour leur appui technique, financier et logistique. Par ailleurs nous félicitons les structures centrales, déconcentrées, rattachées et de mission du MHU, en particulier la DGESS qui aura porté le projet.

Le Ministre de l'habitat et de l'urbanisme

B. René BAGORO

Table des matières

AVANT PROPOS	5
SIGLES ET ABREVIATIONS	13
I. Missions, attributions et organisation du Ministère	15
II. Principales réalisations dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme depuis 1960	18
II.1. Réalisations de 1960 à 1983	18
II.2. Réalisations de 1983 à 1996	20
II.3. Réalisations de 1996 à 2006	23
II.4. Réalisations de 2006 à 2010	27
III. Démarche méthodologique, difficultés rencontrées et recommandations	29
3.1. Méthodologie	29
3.2. Difficultés rencontrées	29
3.3. Recommandations	30
IV. Caractéristiques générales du Burkina Faso	31
4.1. Population	31
4.2. Indicateur de pauvreté	33
V. Urbanisme	35
5.1 Caractéristiques générales	35
5.2 Activités du MHU	39
5.2.1. Aménagements	39
5.2.2. Agréments techniques	43
5.2.3. Titres fonciers	45
VI. Habitat	47
6.1 Caractéristiques générales	47
6.2 Activités du MHU	51
6.2.1. Constructions de logements	51
6.2.2. Coût de constructions de logements	54
6.2.3. Contrôles des chantiers	55
VII. Accès aux équipements et services de base	63
7.1. Electricité et énergie	63
7.2. Eau et assainissement	69
7.3. Transports	73
7.4. Communication	76
7.5. Santé	77
7.6. Education	78
7.7. Marchés	81
VIII. Ressources du MHU	83
8.1. Ressources humaines	83
8.2. Ressources financières	86
Glossaire	87

Liste des tableaux

Tableau 4.1 : Population du Burkina Faso par région et selon le sexe en milieu d'année (en milliers)	31
Tableau 4.2 : Population du Burkina Faso par groupes d'âge en milieu d'année (en milliers)	32
Tableau 4.3 : Evolution de différents taux démographiques	32
Tableau 4.4 : Evolution de l'incidence de pauvreté par milieu de résidence (%)	33
Tableau 4.5 : Evolution de l'incidence de pauvreté par région (%)	33
Tableau 5.1 : Evolution de la population urbaine de 1960 à 2006 par ville	35
Tableau 5.2 : Pourcentage des Ménages situés en zone lotie	36
Tableau 5.3 : Evolution des populations urbaine et rurale	36
Tableau 5.4 : Evolution de la population urbaine selon le sexe	36
Tableau 5.5 : Evolution de la population rurale selon le sexe	36
Tableau 5.6 : Répartition de la population par région et milieu de résidence en 2006	37
Tableau 5.7: Population du Burkina Faso par milieu de résidence en milieu d'année (en milliers)	38
Tableau 5.8 : Pourcentage de la population urbaine selon l'occupation principale du chef de ménage	38
Tableau 5.9 : Nombre de parcelles à usage d'habitation dégagées par région par la SONATUR	39
Tableau 5.11 : Nombre de parcelles à usage communautaire dégagées par région par la SONATUR	39
Tableau 5.12 : Nombre d'espaces verts dégagés par région par la SONATUR	40
Tableau 5.13 : Superficies des parcelles à usage communautaire dégagées par région par la SONATUR (en ha)	40
Tableau 5.14 : Superficies des espaces verts dégagés par région par la SONATUR (en ha)	40
Tableau 5.15 : Superficie des réserves administratives par région par la SONATUR (en ha)	41
Tableau 5.16 : Nombre de parcelles à usage commercial dégagées par région par la SONATUR	41
Tableau 5.18 : Nombre de kilomètres linéaires de caniveaux réalisés par région par la SONATUR	42
Tableau 5.19 : Nombre de personnes attributaires de parcelles de la SONATUR	42
Tableau 5.20 : Nombre de demandeurs de parcelles de la SONATUR par région	42
Tableau 5.21 : Répartition des demandeurs cités relais de Saponé selon le sexe et la classe d'âge en 2013	42
Tableau 5.22 : Répartition des attributaires cités relais de Saponé selon le sexe et la classe d'âge en 2013	43
Tableau 5.25 : Nombre de demandes d'agréments techniques en bâtiment enregistrées par région	43
Tableau 5.26: Nombre d'agréments techniques octroyés par région (bâtiments et architecture)	44
Tableau 5.27 : Nombre d'agréments délivrés selon le type	44
Tableau 6.1 : Pourcentage des ménages avec murs du logement en terre par région	47
Tableau 6.2 : Pourcentage des ménages avec murs du logement en ciment par région	47
Tableau 6.3 : Pourcentage des ménages avec murs du logement en pierre par région	47
Tableau 6.4 : Pourcentage des ménages avec murs du logement en paille par région	48
Tableau 6.5 : Pourcentage des ménages urbains selon le type d'habitat	49
Tableau 6.6 : Pourcentage des ménages avec toit du logement en tôle par région	49
Tableau 6.7 : Pourcentage des ménages avec toit du logement en paille par région	50
Tableau 6.8 : Pourcentage des ménages avec toit du logement en terre par région	50
Tableau 6.9 : Nombre moyen de personnes par pièce occupée selon le milieu de résidence	50
Tableau 6.10 : Nombre de logements économiques construits selon la région	51
Tableau 6.11 : Nombre de logements sociaux construits par le Centre de gestion des cités	51
Tableau 6.12 : Evolution des nouveaux demandeurs de logements enregistrés au Centre de gestion des cités	51
Tableau 6.13 : Nombre de logements construits par le budget de l'Etat selon la région	52
Tableau 6.14 : Nombre de logements construits en partenariat public et privé par région	52
Tableau 6.15 : Budget alloué aux investissements par le CEGECI dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins (en milliers F CFA)	53
Tableau 6.16 : Nombre de cités gérées selon la région	53
Tableau 6.17 : Taux de recouvrement des loyers gérés par le CEGECI selon la région	53
Tableau 6.18 : Coût moyen annuel de cession des logements sociaux par région (millier de FCFA)	54
Tableau 6.19 : Evolution de l'indice des prix à la consommation par fonction (base 100 en 1996)	54
Tableau 6.19 : Evolution de l'indice des prix à la consommation par fonction (base 100 en 2008)	54
Tableau 6.20 : Prix moyen du mètre carré par zone d'habitation selon le type d'aménagement de la SONATUR (en FCFA)	55
Tableau 6.23 : Situation des contrôles effectués sur les chantiers confiés à la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction au titre des réceptions définitives	56
Tableau 6.24 : Situation des contrôles effectués sur les chantiers confiés à la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction au titre des réceptions provisoires	57

Tableau 6.25 : Situation des contrôles effectués sur les chantiers confiés à la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction au titre des retards	57
Tableau 6.26 : Situation des contrôles effectués sur les chantiers confiés à la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction au titre des travaux en cours.....	58
Tableau 6.27 : Situation des contrôles effectués sur les chantiers confiés à la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction au titre des chantiers suspendus pour autres raisons	58
Tableau 6.28 : Evolution du nombre moyen de contrôles par projet de la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction	59
Tableau 6.29 : Evolution du nombre de projets contrôlés par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction	59
Tableau 6.30 : Evolution du nombre de contrôles effectués par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction	60
Tableau 6.31 : Evolution du nombre d'immeubles R+1 contrôlés par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction	60
Tableau 6.32 : Evolution du nombre de réfections contrôlées par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction	61
Tableau 6.33 : Evolution du nombre de bâtiments recevant du public contrôlés par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction	61
Tableau 6.34 : Evolution du nombre de bâtiments en rez-de-chaussée à usage administratif contrôlés par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction	61
Tableau 6.35 : Evolution du nombre d'aménagements contrôlés par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction	62
Tableau 7.1 : Pourcentage des ménages selon le mode principal d'éclairage	63
Tableau 7.2 : Pourcentage des ménages utilisant le pétrole comme principal mode d'éclairage par région ..	63
Tableau 7.3 : Pourcentage des ménages utilisant les torches comme principal mode d'éclairage par région	64
Tableau 7.4 : Pourcentage des ménages utilisant le bois comme principal mode d'éclairage par région	64
Tableau 7.5 : Pourcentage des ménages selon le mode d'énergie pour la cuisine	65
Tableau 7.6 : Pourcentage des ménages utilisant le bois comme mode d'énergie pour la cuisine par région	65
Tableau 7.7 : Pourcentage des ménages utilisant le charbon de bois comme mode d'énergie pour la cuisine par région.....	66
Tableau 7.8 : Pourcentage des ménages utilisant le gaz comme mode d'énergie pour la cuisine par région	66
Tableau 7.9 : Evolution de la puissance souscrite par région (en kW)	67
Tableau 7.10 : Evolution du nombre d'abonnés SONABEL par région	67
Tableau 7.11 : Evolution du nombre d'abonnés des localités électrifiées par le FDE par région	68
Tableau 7.12 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité comme principal mode d'éclairage par région	68
Tableau 7.13 : Indicateurs d'accessibilité aux équipements et services (%)	69
Tableau 7.14 : Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par région	69
Tableau 7.15 : Pourcentage des ménages utilisant le robinet comme mode d'approvisionnement en eau par région	69
Tableau 7.16 : Pourcentage des ménages utilisant les puits busés comme mode d'approvisionnement en eau par région.....	70
Tableau 7.17 : Pourcentage des ménages utilisant les forages/fontaines comme mode d'approvisionnement en eau par région.....	70
Tableau 7.18 : Pourcentage des ménages utilisant les puits ordinaires, rivières comme mode d'approvisionnement en eau par région	71
Tableau 7.19 : Pourcentage des ménages utilisant les latrines comme lieu d'aisance par région.....	71
Tableau 7.20 : Pourcentage des ménages utilisant la nature comme lieu d'aisance par région	72
Tableau 7.22 : Longueur des pistes aménagées par région (en km).....	73
Tableau 7.23 : Longueur des pistes entretenues par région (en km)	74
Tableau 7.24 : Réseau des routes régionales par région (en km)	74
Tableau 7.25 : Taux d'accroissement du trafic sur le réseau routier classé (%).....	75
Tableau 7.26 : Parcs de véhicules automobiles et de deux roues au niveau national	75
Tableau 7.27 : Pourcentage des ménages ayant accès aux transports publics en moins de 30 minutes par région	76
Tableau 7.28 : Pourcentage de ménages possédant des moyens de transports.....	76
Tableau 7.29: Indicateurs d'accessibilité aux équipements et services (%)	76
Tableau 7.30 : Evolution des infrastructures sanitaires.....	77
Tableau 7.31 : Pourcentage des ménages ayant accès aux centres de santé en moins de 30 minutes par région	77

Tableau 7.34 : Pourcentage des ménages ayant accès aux écoles primaires en moins de 30 minutes par région	80
Tableau 7.35 : Pourcentage des ménages ayant accès aux écoles secondaires en moins de 30 minutes par région	80
Tableau 7.36 : Evolution des nombres d'établissement/structures du préscolaire (communautaire, public et privé) par région.....	81
Tableau 7.37 : Pourcentage des ménages ayant accès aux marchés en moins de 30 minutes par région....	81
Tableau 8.1 : Nombre d'agents fonctionnaires ou contractuels de l'Etat selon la catégorie.....	83
Tableau 8.2 : Nombre d'agents permanents du compte spécial selon la catégorie	83
Tableau 8.4 : Nombre de nouveaux recrutés enregistrés selon la nature du recrutement	84
Tableau 8.7 : Nombre de sessions de recyclage organisées par le MHU en formation continue	85
Tableau 8.8 : Nombre de bénéficiaires de formations en formation continue	85
Tableau 8.9 : Evolution des dotations budgétaires du ministère par rubrique (en millions de F CFA)	86
Tableau 8.10 : Budget alloué aux aménagements (en millions de F CFA).....	86
Tableau 8.11 : Taux d'exécution du budget du MHU (%)	86

SIGLES ET ABREVIATIONS

CEGECI	Centre de gestion des cités
DADF	Direction des affaires domaniales et foncières
DAF	Direction de l'administration et des finances
DGAHC	Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction
DGC-OAC	Direction générale du contrôle des opérations d'aménagements et de constructions
DGDR	Direction générale du désenclavement rural
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGISS/MS	Direction générale de l'information et des statistiques sanitaires / Ministère de la santé
DGR	Direction générale des routes
DGTTM	Direction générale des transports terrestres et maritimes
DGUTF	Direction générale de l'urbanisme et des travaux fonciers
DRH	Direction des ressources humaines
FDE	Fond de développement de l'électrification
ha	Hectare
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
km	Kilomètre
MEF	Ministère de l'économie et des finances
MENA	Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation
MESSRS	Ministère des enseignements secondaires supérieurs et de la recherche scientifique
MHU	Ministère de l'habitat et de l'urbanisme
ml	Mètre linéaire
nd	Non déclaré
Par-Gs	Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques
RA	Réserves administratives
RF	Réserves foncières
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
SONABEL	Société nationale d'électricité du Burkina
SONATUR	Société nationale d'aménagement des terrains urbains
EICVM	Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages
QUIBB	Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien être

I. Missions, attributions et organisation du Ministère

Rappel des missions et attributions du ministère

Conformément au décret n°2013-104/PRES/PM/SGGCM du 07 mars 2013 portant attributions des membres du Gouvernement, le Ministre de l'habitat et de l'urbanisme est chargé d'assurer la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière d'habitat, de construction et d'urbanisme.

A ce titre il est chargé :

en matière d'habitat

- o de la mise en œuvre de la politique nationale du logement définie par le Gouvernement notamment en matière de logements sociaux ;
- o de l'élaboration et du contrôle de la réglementation en matière de promotion immobilière ;
- o du bail immobilier en liaison avec les départements ministériels et institutions concernés ;
- o de la promotion du partenariat public-privé en matière de logement ;
- o de la promotion immobilière et du bail immobilier ;
- o du contrôle de l'application de la réglementation en matière de logement ;
- o de la définition des normes en matière de logement social et de leur contrôle.

en matière d'architecture et de construction

- o de la définition des normes en matière de construction et de contrôle de leur application ;
- o de la maîtrise d'œuvre ou de la maîtrise d'ouvrages déléguée des bâtiments et édifices pour le compte de l'Etat, ses démembrements et des collectivités territoriales ;
- o de l'organisation des concours architecturaux ;
- o de la validation des projets d'études de bâtiments et d'édifices pour le compte de l'Etat, ses démembrements et des collectivités territoriales ;
- o de l'entretien du patrimoine bâti de l'Etat et ses démembrements et de la réhabilitation des édifices publics ;
- o de l'archivage des plans architecturaux des bâtiments et édifices de l'Etat, ses démembrements et des collectivités territoriales.

en matière d'urbanisme

- o de l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement et de gestion de l'espace urbain ;
- o de l'élaboration des documents de planification urbaine des villes (SDAU, POS) ;
- o de la mise en place des infrastructures urbaines primaires nécessaires à la fonctionnalité de la ville ;
- o de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage délégué du bâtiment pour le compte de l'Etat ;
- o de la promotion et de la valorisation du patrimoine urbain ;
- o de l'élaboration et du contrôle de l'application de la réglementation en matière d'urbanisme ;
- o de la centralisation de toutes les données relatives à la gestion de l'espace urbain ;
- o du suivi des études de bornage urbain ;
- o de la prise en compte des études et notices d'impact sur l'environnement, dans les projets et programmes de développement.

Organisation du Ministère

Conformément au décret n°2013-611/PRES/PM/MHU du 23 juillet 2013 portant organisation du Ministère de l'habitat et de l'urbanisme, le Ministère de l'habitat et de l'urbanisme s'articule autour des structures ci-après :

Le cabinet du Ministre

- le directeur de cabinet ;
- les conseillers techniques ;
- l'inspection technique des services ;
- la cellule des chargés de mission ;
- les secrétariats techniques ;
- les secrétariats permanents ;
- le secrétariat particulier ;
- le protocole ;
- la sécurité.

Le secrétariat général

- les services du secrétaire général ;
- les structures centrales ;
- les structures déconcentrées ;
- les structures rattachées ;
- les structures de mission.

Les services du secrétaire général sont :

- le bureau d'étude ;
- le secrétariat particulier ;
- le service central du courrier.

Les structures centrales sont :

- la Direction de l'administration et des finances ;
- la Direction des archives et de la documentation ;
- la Direction des marchés publics ;
- la Direction des ressources humaines ;
- la Direction de la communication et de la presse ministérielle ;
- la Direction générale des études et des statistiques sectorielles ;
- la Direction générale de l'urbanisme et des travaux fonciers ;
- la Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction ;
- la Direction générale du contrôle des opérations d'aménagement et de construction.

Les structures déconcentrées sont :

- la Direction régionale de l'habitat et de l'urbanisme de la Boucle du Mouhoun ;
- la Direction régionale de l'habitat et de l'urbanisme des Cascades ;
- la Direction régionale de l'habitat et de l'urbanisme du Centre ;
- la Direction régionale de l'habitat et de l'urbanisme du Centre-Est ;
- la Direction régionale de l'habitat et de l'urbanisme du Centre-Nord ;
- la Direction régionale de l'habitat et de l'urbanisme du Centre-Ouest ;
- la Direction régionale de l'habitat et de l'urbanisme du Centre-Sud ;
- la Direction régionale de l'habitat et de l'urbanisme de l'Est ;
- la Direction régionale de l'habitat et de l'urbanisme des Hauts-Bassins ;
- la Direction régionale de l'habitat et de l'urbanisme du Nord ;
- la Direction régionale de l'habitat et de l'urbanisme du Plateau Central ;
- la Direction régionale de l'habitat et de l'urbanisme du Sahel ;
- la Direction régionale de l'habitat et de l'urbanisme du Sud-Ouest.

Les structures rattachées sont :

- le Centre de gestion des cités (CEGECI) ;
- la Société nationale d'aménagement des terrains urbains (SONATUR) ;
- l'Agence de conseil et de maîtrise d'ouvrage déléguée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA).

Les structures de mission sont :

- la Cellule environnementale ;
 - la Cellule genre ;
 - la Cellule ministérielle de lutte contre le SIDA et les IST.
- .

II. Principales réalisations dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme depuis 1960

II.1. Réalisations de 1960 à 1983

Réalisations	Commentaires
1960 : Promulgation de la Loi N° 77-60/AN du 12 Juillet 1960, portant réglementation des terres du domaine privé de la Haute –Volta	
1960-1973 : Promulgation de la Loi N° 29-63/An du 24 Juillet 1963 autorisant le Gouvernement à réserver pour l'Etat une part des terres faisant l'objet d'aménagements spéciaux ou des terres peu peuplées ou éloignées des agglomérations	Réalisation des opérations d'aménagement des quartiers résidentiels de : La Rotonde Gandin, Zone du Bois, Zogona, Cissin, Gounghin Nord et Patte d'Oie.
1973-1976 : Exécution du Projet Pilote de Cissin avec le soutien du PNUD portant lotissement et viabilisation sommaire de 500 parcelles et restructuration d'une zone d'habitat spontané de 8 ha abritant 250 familles pauvres	Ces deux opérations d'aménagement, outre le fait d'être soutenues par une aide à la construction du logement et de favoriser le brassage entre les couches sociales, constituaient les premiers aménagements urbains populaires comportant un réseau d'évacuation des eaux pluviales le long des voies primaires et secondaires, ainsi que des Bornes Fontaines d'approvisionnement en eau potable implantées dans un rayon de 500m.
1973-1983 : Exécution des travaux d'extension des quartiers Tiendpalogo, Bilbalogo, Gare routière, Dassasgho, Zogona I et II, Zone d'élevage de Pissy déclassée plus tard en zone d'habitation	Le succès de ces opérations pilotes d'aménagement et notamment de l'opération de restructuration d'une zone d'habitat spontané, a fait d'elles des opérations de référence dont se sont fortement inspirées les différentes conceptions de projets d'aménagement ou de développement urbain qui se sont succédé à partir de 1978.
1978-1981 : Mise en œuvre du projet pilote de Gaoua et de Fada N'Gourma, avec l'appui du PNUD	La particularité de cette opération pilote dans des centres secondaires est qu'elle prend en compte les besoins prioritaires en matière d'infrastructures et d'équipements communautaires identifiés par les populations bénéficiaires.
1978-1982 : Mise en œuvre du 1er Projet de Développement Urbain à Ouagadougou & Bobo-Dioulasso	Ce projet a consisté pour chacune des deux villes à la mise en œuvre d'opérations de restructuration, de lotissement, d'installation de bornes fontaines et de réseaux sommaires de drainage, d'adduction d'eau et de voirie.
1980-1983 : Le Projet Wagadogo – Nonsin	Voyant que la croissance urbaine engendrait la formation de quartiers spontanés autour de Ouagadougou, les pouvoirs publics tentent de réagir avec l'aide des Pays-Bas, par un programme de restructuration de plusieurs quartiers d'habitat spontané fortement inspiré du Projet Pilote de Cissin. Ce programme a essayé de promouvoir la participation des populations et a permis d'aménager trois mille (3000) ha dans six secteurs de la capitale, d'améliorer la desserte par la création de voiries urbaines et la réalisation de quelques équipements d'accompagnement (forages, bornes fontaines, Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) et écoles primaires). Ce programme a certainement contribué à améliorer le niveau de desserte dans les quartiers périphériques. Le projet Wagadogo – Nonsin a été la dernière opération d'aménagement urbain de cette période. On estime à environ soixante mille (60 000) le nombre de parcelles dégagées entre cette période de 1960 et 1983 au cours de laquelle les interventions de l'Etat n'ont couvert que quelques villes avec une prédominance de l'utilisation des financements sur Ouagadougou, et Bobo-Dioulasso.

Réalisations	Commentaires
1960 à 1983 : Un début de Promotion Immobilière	Cette période correspond au démarrage de la promotion immobilière avec des logements produits par la Société immobilière Voltaïque (SIV) la Société de promotion et de gestion immobilière (SOPROGIM), la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et la Société nationale d'assurances et de réassurances (SONAR). La production de logements a été très faible au cours de cette période, l'ensemble de ces promoteurs immobiliers n'ayant pu construire que deux cents (200) seulement, tous de moyen et grands standings.

II.2. Réalisations de 1983 à 1996

Réalisations	Commentaires
Ordonnance n°84 – 050 /CNR/PRES du 04 août 1984 portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso	-
Décret n°85 – 404 / CNR/PRES du 04 août 1985 portant modalités d'application de la réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso	-
1984-1986 : Les lotissements massifs (197 112 parcelles produites en 12 ans)	C'est dans ce contexte que les « lotissements massifs » ont été exécutés avec la participation physique des bénéficiaires aux travaux et sous la supervision des Comités de défense de la révolution (CDR). Ces « lotissements massifs » exécutés d'octobre 1984 à décembre 1985 à travers le Programme populaire de développement (PPD), et d'août 1986 à décembre 1990 à travers le 1er Plan quinquennal de développement populaire (PQDP), ont permis de produire environ cent vingt-cinq mille (125 000) parcelles sur l'ensemble du territoire. Après la période révolutionnaire, la pratique du lotissement massif s'est poursuivie sous la même forme jusqu'en 1995 et le bilan des opérations de lotissement établi dans le rapport du Burkina Faso à l'occasion de la Conférence d'Istanbul (Habitat II) montre que cent quatre-vingt-dix-sept mille cent douze (197 112) parcelles avaient été produites en 12 ans entre 1983 et 1995 sur l'ensemble du pays (dont 66 525 parcelles à Ouagadougou et 26 000 à Bobo-Dioulasso), soit 16 426 parcelle /an, contre 9 800 parcelles produites en 23 ans entre 1960 et 1983 soit 426 parcelles/an.
1984-1986 : Les Cités de rénovations urbaines [(Cités AN II, AN III, AN IV A, et ANIV B et la Cité 1200 Logements à Ouagadougou, cités « Song Taaba » et du projet de promotion des matériaux locaux (LOCOMAT), « Cités du 4 Août »)]	Les Cités du 4 Août : Les autorités révolutionnaires décidèrent de transformer radicalement l'image de la capitale. Ouagadougou présentait jusque- là une configuration de gros village composé en grande partie de quartiers traditionnels insalubres en banco et dont le centre- ville se résumait à quelques immeubles implantés autour du marché central et de la gare ferroviaire. Les autorités entreprirent un vaste programme de rénovations urbaines qui verront s'implanter des quartiers structurés et assainis, en lieu et place des quartiers insalubres. C'est ainsi que furent construite les Cités AN II, AN III, AN IV A, et ANIV B et la Cité 1200 Logements à Ouagadougou, auxquelles les cités « Song Taaba » et du projet de promotion des matériaux locaux (LOCOMAT), tandis que des « Cités du 4 Août » s'implantaient dans 23 Provinces. L'ensemble de ces opérations totalise 2561 villas, 108 appartements et 320 boutiques pour un coût total de 2,065 Milliards de FCFA Ces opérations visaient l'amélioration des conditions d'habitat des populations, tout en améliorant l'image de la capitale par la création de quartiers homogènes de qualité.

Réalisations	Commentaires
1984-1986 : Les Cités de rénovations urbaines (offrir un centre moderne et fonctionnel à la ville de Ouagadougou)	Le Projet ZACA (Projet d'aménagement de la zone d'activités commerciales et administrative) : Pour le traitement du centre-ville, la Présidence du Faso a décidé en août 1985 d'entreprendre une opération de restructuration de la zone commerciale comprenant la construction d'un marché central moderne en 1985 et l'élaboration d'un plan d'aménagement de la zone commerciale. Ce plan consistait en la construction d'immeubles commerciaux selon des niveaux définis par le plan. Ce projet visait essentiellement la réhabilitation des immeubles de la zone commerciale, sans incidence sur le foncier. La réhabilitation de la voirie a porté sur des travaux de réfection des chaussées et d'aménagement des trottoirs et parkings. Les objectifs du projet ZACA étaient les suivants : - donner un centre moderne et fonctionnel à la ville de Ouagadougou ; - rendre au centre commercial son caractère originel avec des activités commerciales intenses et en lui assurant en même temps une meilleure sécurité des biens et des personnes ; - contribuer à transformer progressivement les mentalités et à instaurer une culture de l'aménagement urbain. Les programmes de rénovation entrepris à Ouagadougou ont véritablement contribué à donner à la ville de Ouagadougou une image plus conforme à son statut. En plus des logements et équipements générés, les travaux sur les chantiers ont permis à l'Etat de créer de nombreux emplois, d'améliorer les recettes fiscales et de transformer la culture constructive au Burkina Faso.
1991-1993: Le projet BKF/90/006 : aménagement et gestion des villes moyennes et développement du logement	Démarré en janvier 1991, ce projet faisait suite au projet pilote BKF/87/010 intitulé « Opération pilote d'aménagement et de gestion de deux centres secondaires (Yako, Koupéla) ». Dix villes moyennes étaient concernées par ce projet : Banfora, Dédougou, Dori, Fada N'Gourma, Gaoua, Kaya, Koudougou, Ouahigouya, Pô, Tenkodogo, auxquelles s'ajoutaient les centres secondaires de Réo, Nouna, Yako, Orodara, Tougan et Gourcy. Au terme des trois années d'exécution, Ce projet a réalisé des études sur : - les problèmes d'aménagement et de gestion foncière ; - l'aménagement et la gestion des infrastructures et des services d'équipement pour chacune des villes moyennes ; - le système de financement des investissements communaux pour l'aménagement urbain et la gestion technique ; - l'élaboration d'une stratégie de développement du logement dans les zones urbaines. Placé sous la conduite de la « Direction d'appui aux collectivités locales (DACL) » créée à cet effet au sein du Ministère des Travaux publics, de l'Habitat et de l'Urbanisme, ce projet s'est donc limité aux appuis institutionnels et à la formulation d'études dont les résultats n'ont pas connu d'applications effectives sur le terrain.
1990-1996 : Le 2ème Projet de Développement Urbain de la Banque Mondiale	Le 2ème Projet de développement urbain (PDU), d'un montant de sept (7) milliards de FCFA a été mis en place en septembre 1990 par l'Etat burkinabé avec l'appui financier de l'Agence internationale pour le développement (IDA). Couvrant les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, il avait pour objectifs : le développement des capacités organisationnelles et de gestion technique et financière des municipalités ; la mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères et la création de lieux de décharge ; l'adressage des rues et des concessions et la formation du personnel des services municipaux.

Réalisations	Commentaires
1991-1996 : Le Projet Villages- Centres Banlieues de Ouagadougou (PVCBO)	Les programmes de lotissements massifs entrepris à Ouagadougou ont eu pour effet d'entraînement le développement d'activités ayant abouti à la formation de petites agglomérations autour de la capitale. Pour éviter le développement de l'habitat spontané et encadrer le processus de développement et d'aménagement de ces centres, l'Etat a initié en 1991 le Projet villages- centres banlieues de Ouagadougou (PVCBO), couvrant les dix (10) villages-centres de Zagtoui, Tanghin-Dassouri, Kienfangué, Koubri, Saaba, Loumbila, Pabré, Kamboincé, Laye et Bassinko. Le projet, d'un coût global d'environ deux (2) milliards de F CFA, avait pour objectifs : - l'élaboration du schéma de développement du Grand Ouaga sur un rayon de 25 kilomètres (km) environ autour de la capitale ; - l'aménagement de dix villages-centres dans la banlieue de Ouagadougou en vue de les rendre attractifs pour les ruraux migrant sur Ouagadougou ; - l'amélioration des routes et des pistes inter-villages en vue de faciliter l'écoulement de la production agricole et de mieux répartir l'utilisation des infrastructures routières.
1991-1996 : Le Projet zone d'activités diverses (ZAD)	Afin d'améliorer le fonctionnement actuel du centre- ville de Ouagadougou et lui restituer sa vocation de centre de commerce de détail et de vitrine, le Gouvernement, sur l'initiative de la Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat du Burkina Faso (CCIA-BF) a entrepris en 1991 de réaliser dans le prolongement de la gare routière internationale de Ouagadougou, une zone d'aménagement spécial dénommée « Zone d'activités diverses (ZAD) » avec pour vocation de recevoir des activités commerciales, artisanales, d'entrepôt et tout aménagement ou toute installation s'y rapportant. L'Agence Française de développement (AFD), sollicitée pour la mise en œuvre du projet, a répondu favorablement par l'octroi d'une subvention non remboursable de 24 millions de francs français destinés à l'aménagement d'une première tranche de 40 hectares. Sur le plan opératoire, l'opération de la première tranche a permis d'aménager et de mettre à la disposition des opérateurs économiques sous forme de vente directe et de location -vente sur vingt (20) ans, cent trente et un (131) parcelles dont les superficies varient entre 500 et 14 500 m² et qui ont été entièrement viabilisées et équipées des infrastructures suivantes : voiries intérieures revêtues, drainage, alimentation en eau, raccordement aux réseaux d'électricité et de téléphone, éclairage public, embellissement et reverdissement, services communs de gardiennage et d'entretien. D'un coût total estimé initialement en 1992 à trente (30) millions de francs français, le financement de cette première tranche a été assurée à hauteur de six (6) millions de francs français par des fonds propres de la Chambre de Commerce et par la subvention de vingt-quatre (24) millions de FF octroyée par l'AFD à l'Etat burkinabé. La deuxième tranche d'environ quarante-six (46) hectares de superficie cessible dont trois (3) hectares pour l'aménagement spécial du parc industriel pour les besoins des PME éligibles, a permis de dégager cent quatre-vingt-huit (188) parcelles de taille comprise entre 400 et 11 500 m² Le coût d'exécution est de 2, 281.Milliards de FCFA entièrement assuré par la pré - commercialisation à 100% des 188 parcelles.

II.3. Réalisations de 1996 à 2006

Réalisations	Commentaires
1996- 2005 : Les réalisations du 3ème Projet de Développement Urbain (elles ont concernées deux composantes : la composante renforcement des infrastructures primaires et la composante renforcement des capacités)	Au titre de la composante renforcement des infrastructures primaires les réalisations sont les suivantes : - réhabilitation de la voirie primaire 28,5 km à Ouagadougou 13,10 km à Bobo Dioulasso - Renforcement du réseau primaire de drainage des eaux pluviales 1 schéma directeur de drainage des eaux réalisé à Ouagadougou et Bobo Dioulasso 8,3 km de canaux réalisés à Ouagadougou 1,18 km de berges du Houet stabilisées à Bobo Dioulasso - Gestion des déchets solides 1 schéma directeur de gestion des eaux réalisé à Ouagadougou et Bobo Dioulasso 1 centre d'enfouissement technique réalisé à Ouagadougou et Bobo Dioulasso 36 centres de collecte de déchets réalisés à Ouagadougou 14 centres de collecte de déchets réalisés à Bobo Dioulasso Appui aux municipalités de Ouagadougou et Bobo Dioulasso pour la privatisation de la filière déchets - Gestion des déchets industriels et toxiques Equipement du laboratoire de l'IRSAT (CNRST) Etudes de la valorisation des huiles usées Plan d'actions pour la réduction des déchets industriels annexé au schéma directeur de gestion des déchets
1996- 2005 : Les réalisations du 3ème Projet de Développement Urbain (elles ont concernées deux composantes : la composante renforcement des infrastructures primaires et la composante renforcement des capacités)	- Assainissement des eaux usées 30 km de réseau réalisés en centre-ville à Ouagadougou 7,1 km de réseau primaire 2 km de réseau collectif de la zone industriel de Kossodo Plus de 44 118 ouvrages autonomes réalisés à Ouagadougou 166 latrines et urinoirs réalisés dans 119 écoles primaires et 13 écoles secondaires Plan stratégique d'assainissement de Bobo Dioulasso opérationnel 8318 ouvrages d'assainissement auto norme réalisés à Bobo Dioulasso Au titre de la composante renforcement des capacités les réalisations sont les suivantes : - Mobilisation des ressources Gestion informatisée de la taxe de résidence (émission et recouvrement) Amélioration du recouvrement de la taxe de jouissance, mais le volet PHU n'a pas connu d'avancée significative. - Gestion urbaine Système d'Information Urbaine (SIU) disponible à la DGUH à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso. Croquis réalisés à Ouagadougou, mais non utilisés. Création de chaine foncière, mais non fonctionnelle. - Assistance technique, formation et suivi Code de l'environnement disponible - Participation des communautés 83 microprojets réalisés à Ouagadougou (16 secteurs sur 30 ont été concernés) 43 microprojets réalisés à Bobo Dioulasso (12 secteurs sur 25 ont été concernés) Appropriation de la méthode par les communautés et création du Projet de renforcement des capacités des communes urbaines « PRCCU ». - Développement de l'habitat 872 prêts accordés à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso sans activation de la garantie (224 213 000 Fcfa).

Réalisations	Commentaires
1996 : De Ouaga 2000 à la SONATUR	Par le kiti AN VIII- 0057/FP/EQUIP/SEHU du 28 septembre 1990 portant création d'une zone d'aménagement spécial, le Gouvernement décidait de créer une zone ayant pour vocation de recevoir les constructions et les équipements destinés au nouveau complexe présidentiel. En 1996, cette zone d'aménagement spécial fut dénommée « Ouaga 2000 » et structurée en trois portions désignées zones A, B et C. Elles correspondent à une superficie cumulée d'environ 730 hectares. En 1997, le Projet Ouaga 2000 fut dissout en faveur de la SONATUR, Société nationale d'aménagement des terrains urbains créée par décret n° 97-426/PRES/PM/MIHU du 13 octobre 1997 et chargée d'acquérir et d'aménager des terrains, de produire et de commercialiser des parcelles viabilisées. En 2003, la SONATUR a été instruite de réaliser une trame d'accueil des ménages déguerpis du périmètre d'intervention du Projet ZACA sur une zone sise au Sud des zones B et C ci-dessus citées. De 1999 à 2006, les actions de la SONATUR ont porté sur la Zones de Ouaga 2000 (6 508 parcelles), la Trame d'accueil de Nioko I (434 parcelles), la Zone SONATUR de Loumbila (222 parcelles), la Zone SONATUR de Sapaga (1 000 parcelles), la Zone de Ouaga 2000 (2 000 parcelles) la Zone SONATUR de Bobo-Dioulasso (2 200 parcelles), la Zone SONATUR de Garango (1 000 parcelles), la Zone SONATUR de Ouahigouya (1 000 parcelles), la Zone SONATUR de Boussé (1 000 parcelles). En 2005, la SONATUR a poursuivi ses activités de production, de viabilisation et de commercialisation de parcelles : Les travaux d'aménagement et d'éclairage public se sont poursuivis sur le site de Ouaga 2000 pour un montant de un milliard sept cent millions (1.700.000.000) FCFA. Les études d'exécution de voirie et d'assainissement des sites de 247 hectares à Bobo-Dioulasso et de 104 hectares à Garango ont été menées. Les études d'urbanisme des sites de 100 hectares à Ouahigouya, 100 hectares à Boussé et 220 hectares à Saaba sont achevées Avec la création de la SONATUR, Ouaga 2000 connaîtra une importante extension, passant du projet d'aménagement initial de sept cents (700) hectares à trois mille cent seize (3116) hectares en 2006. Outre les réalisations de près de 15 Milliards de FCFA portant sur la viabilisation, les réseaux divers et les bâtiments recevant du public, le bilan des investissements en 2006 fait apparaître la construction de 52 villas présidentielles et 50 villas ministérielles totalisant près de 6,6 milliards de FCFA Depuis, l'occupation de la zone s'est poursuivie par la construction d'importants bâtiments abritant les sièges et les résidences d'organismes de coopération bilatérale et multilatérales, ainsi que des logements de haut standing réalisés par des particuliers ou par des opérateurs économiques nationaux.
1999 : Les opérations Relais-Cités	L'année 2005 a vu la réalisation du relais-cité de Basséko dans l'Arrondissement de Sig-Noghin, où deux milles (2000) parcelles viabilisées ont été dégagées pour un montant de 1,2 Milliards de FCFA. Cette opération vient s'ajouter à celles qui ont été exécutées dans les localités de Zagtoul, Kamboincé, Nioko I et le secteur 19 de l'Arrondissement de Boulmiougou, totalisant 4 800 parcelles viabilisées qui ont été ainsi mises à la disposition des populations.

Réalisations	Commentaires
2000 : Extension du projet ZACA ou la ZACA II	L'une des caractéristiques de la structure urbaine de la ville de Ouagadougou est la prédominance d'un centre principal confiné dans un espace restreint qui concentre l'essentiel des fonctions commerciales et administratives. L'activité économique s'opère dans une trame urbaine inadéquate engendrant de multiples dysfonctionnements. Constatant cette situation, le Gouvernement, par décret n° 2000-522/PRES/PM/MIHU du 03 novembre 2000 portant extension du Projet ZACA, a entrepris l'aménagement du centre -ville en vue de sa revalorisation. Ainsi le Projet ZACA couvre désormais une superficie de deux cents (200) hectares. En 2005 Les actions menées par le Projet ZACA ont abouti aux résultats suivants : - l'indemnisation de 98% des anciennes parcelles pour un montant de plus de 18 Milliards de FCFA; - l'ouverture de toutes les voies pour un montant de 20,6 Millions de FCFA ; - l'implantation de toutes les nouvelles parcelles pour un montant de 8 Millions de FCFA ; - 70% des parcelles sont déjà réservées, et 180 souscriptions de parcelles ont été enregistrées pour un montant de 6,6 Milliards de FCFA, soit 30%.des souscriptions attendues ; - les études des VRD ont été finalisées à hauteur de 372,3 Millions de FCFA et l'exécution du canal principal a été achevée pour un montant de 80 Millions de FCFA. Le montant total des investissements publics projeté du projet ZACA est évalué à plus de 100 milliards de F CFA.
2004 : Le Programme d'Amélioration des Services Urbains de Base (PASUB)	Le Programme d'amélioration des services urbains de base a été lancé en février 2004 dans la commune de Bobo-Dioulasso. Les groupes cibles sont les populations des secteurs périphériques défavorisées en matière de services urbains de base tels que : - L'accès à l'eau potable : (branchement au réseau public d'approvisionnement) ; - La gestion des déchets solides ménagers et industriels par la collecte et le traitement des déchets; - L'assainissement autonome et communautaire en favorisant l'accès aux ouvrages améliorés (latrines, bacs à laver, puisards) ; - La gestion des eaux pluviales par la construction et l'entretien des caniveaux Les résultats concluants et positifs du Projet pilote réalisés à Bobo-Dioulasso pour un montant de 80 Millions de FCFA, autorisent une réplification de cette stratégie dans les autres communes urbaines présentant les capacités ou potentialités requises à cet effet. Une première tranche de cette réplification sur 3 autres secteurs de la commune de Bobo-Dioulasso a été évaluée à 138,5 Millions de FCFA.
2004 : les réalisations du Centre de Gestion des Cités	En plus de ses attributions initiales de recouvrement et de gestion des loyers des cités construites par l'Etat ou ses démembrements, notamment les Cités du 4 Août et la Cité 1200 Logements, le CEGECI a entrepris : en 2004, la construction d'une nouvelle cité de 185 logements économiques à Ouaga 2000 dénommée « Ouaga 2000 les toits verts » et totalisant 2,7 Milliards de FCFA. C'est ainsi qu'en 2005, 85 logements ont été entièrement réalisés et attribués aux clients pour un coût de réalisation de 1 095 875 863 FCFA. En 2007 : 144 logements sociaux construits pour un montant de 918 000 000 FCFA et attribués dans le cadre du Programme 10 000 logements sociaux En 2010 : Construction de 150 logements sociaux et économiques en cours à Somgandé (Ouagadougou)

1997-2006 : AZIMO, une société de promotion immobilière privée	A partir de 1991 Le pays entre dans le processus démocratique. On assiste à un désengagement progressif de l'Etat du secteur de la production du logement au profit de l'initiative privée ; d'où l'émergence progressive des sociétés privées de promotion immobilière. L'Etat, dans le cadre des politiques de libéralisation des secteurs économiques, a privatisé les institutions clefs qui, jusqu'à présent, avaient joué les premiers rôles dans la production des logements économiques. C'est ainsi que l'Etat a privatisé la SOCOGIB, désormais détenue par les promoteurs de la société AZIMO. La promotion immobilière privée apparaît avec la création de la société AZIMO en 1997 qui a réalisé deux cent cinq (205) logements à Ouaga 2000 pour des ménages plus fortunés aux coûts unitaires variant de 16,5 à 30 millions F CFA, et trois cent soixante-cinq (365) logements au secteur 21 de Ouagadougou. Le coût de cession de chaque logement varie en fonction de sa taille entre 6,5 et 12 millions F CFA.
---	--

II.4. Réalisations de 2006 à 2010

Réalisations	Commentaires
2006 : Création du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme	La création de ce département ministériel en 2006 marque une date importante compte tenu du fait qu'il n'a jamais existé un ministère « plein » chargé spécifiquement des questions d'habitat et d'urbanisme. Acteur principal dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme, le Ministère de l'habitat et de l'urbanisme est chargé de la coordination des actions concourant à la réalisation de la politique du Chef de l'Etat en matière d'habitat et de développement urbain. L'avènement de ce Ministère constitue donc une véritable entame pour un renouveau du secteur de l'habitat et de l'urbanisme qui s'est rapidement concrétisé par la révision du schéma directeur d'aménagement du grand Ouaga pour un montant de 52 Millions de FCFA et par l'adoption successive : - de la loi n° 017-2006/AN du 18 mai 2006 portant code de l'urbanisme et de la construction au Burkina Faso pour un montant de 65 Millions de FCFA ; - du document de Politique nationale de l'habitat et du développement urbain (PNH DU) en juillet 2008 et du Plan d'action et de mise en œuvre de ladite politique en Mai 2008 pour un montant de 48 Millions de FCFA ; - de la loi N° 057-2008/AN portant promotion immobilière au Burkina Faso en Novembre 2008 ; - et de la loi N°2010-021/AN portant création de l'Ordre des géomètres experts du Burkina Faso en Mai 2010. L'ensemble de ces dispositifs législatifs et réglementaires contribue à réunir les conditions d'émergence dynamique d'un développement urbain durable soutenu par une ferme volonté politique de l'Etat pour la mise en œuvre d'une nouvelle vision ou stratégie globale d'approches des questions urbaines. L'activation de ces dispositifs va permettre d'ouvrir une nouvelle ère et une synergie d'articulation des activités et des actions dans le secteur de l'habitat et de l'urbanisme pour des résultats plus probants et plus ambitieux.
2006-2010 : Achèvement d'équipements collectifs de modernisation urbaine à OUAGA 2000	Les efforts de modernisation de nos villes se sont matérialisés par la construction d'équipements collectifs d'envergure, véritables mobiliers urbains qui permettent indéniablement de rehausser la qualité du paysage urbain de nos grandes cités, notamment celle de Ouagadougou. Au nombre de ces réalisations, on peut retenir : La construction du Palais des sports à OUAGA 2000 pour un montant de 2,7 Milliards La construction du mémorial aux héros nationaux à OUAGA 2000 pour un montant de 1,9 Milliards de FCFA L'aménagement de la place de l'Afrique pour un montant à OUAGA 2000 de 2,2 Milliards de FCFA La construction du monument aux martyrs dans l'arrondissement de Sig-Noghin pour un montant de 724 Millions de FCFA

Réalisations	Commentaires
2007 : Le Programme 10 000 logements sociaux Construction de : 185 logements économiques à Ouaga 2000 144 logements au secteur 19 d'Ouagadougou (Tranche pilote) 82 logements à Ouagadougou 50 logements à Koudougou 82 logements à Bobo Dioulasso 50 logements à Fada N'Gourma 50 logements à Ouahigouya 30 logements à Dédougou 45 logements économiques à Ouaga 2000 au profit des ménages à revenus moyens et élevés 72 logements économiques à Somgandé au profit des ménages à revenus moyens et élevés 8 appartements à location simple 90 logements sociaux + 10 logements de préfets dans 3 chefs-lieux de régions	Un des principaux corollaires de la croissance urbaine de notre pays est la manifestation croissante des besoins en logements sur toute l'étendue du territoire national. Au regard des niveaux de revenus et des coûts des matériaux de construction, accéder à un logement décent est au-dessus des moyens de nombreux ménages. Le Gouvernement, face à ce constat qui a toujours été une préoccupation de la jeune histoire urbaine de notre pays, a entrepris depuis ces dernières années d'apporter une solution de fond à ce déficit social. Pour ce faire, le Gouvernement a initié le programme 10 000 logements sociaux et économiques répartis dans les 45 Provinces, pour tester et lancer un mécanisme de production de logements en masse au profit des populations à revenus faibles et intermédiaires n'excédant pas cinq (5) fois le SMIG au Burkina Faso Officiellement lancé en juillet 2007, ce programme s'exécute avec l'appui financier de l'Etat Le Programme 10 000 logements sociaux a déjà atteint ses premiers résultats par : - la construction de 448 logements sociaux en 2008-2009 dans les Commune de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Fada N'Gourma, Ouahigouya et Dédougou ; - la construction en 2010 de 157 logement sociaux dans les communes de Kaya, Gaoua, Tenkodogo et Ziniaré, de 150 logement sociaux à Bobo-Dioulasso en partenariat avec la CNSS dans le cadre des activités commémoratives du cinquantenaire de l'Indépendance de notre pays, et de 12 logement sociaux dans des localités frontalières au profit des préfets concernés ; - la signature de conventions de partenariat public privé avec des promoteurs privés (SOGECOM-B Sarl, SIIVV-P, SPM Property Developer, SOPIM SA) pour la production de 2 150 logements sociaux dans les grandes villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso
2008-2010 : Réalisations d'importantes infrastructures au profit des célébrations commémoratives du 11 Décembre	Dans le cadre des manifestations commémoratives de l'accession de notre pays à l'Indépendance célébrée le 11 Décembre de chaque année, d'importantes infrastructures ont été réalisées : 11 Décembre 2008 à Fada N'Gourma : Construction de 50 logements. 11 Décembre 2009 à Ouahigouya : Construction de 50 logements. 11 Décembre 2010 à Bobo-Dioulasso : Construction de 150 logements sociaux par la CNSS.

III. Démarche méthodologique, difficultés rencontrées et recommandations

3.1. Méthodologie

L'annuaire statistique 2013 du Ministère de l'habitat et de l'urbanisme est conçu pour compiler les données statistiques de sources administratives des directions centrales, des structures rattachées du MHU et des structures des autres ministères. L'objectif recherché à travers la production de l'annuaire statistique est de fournir l'évolution d'indicateurs ou des informations statistiques dans le secteur de l'habitat et de l'urbanisme.

La Direction générale des études et des statistiques sectorielles, à travers sa Direction des statistiques sectorielles, a organisé une collecte de données auprès de toutes les structures productrices de données. La collecte a consisté à envoyer des correspondances à ces structures leur demandant de renseigner les canevas. Ensuite elle a sollicité les bases de certaines structures en vue d'éditer de nouveaux tableaux.

Après la collecte et la centralisation des données, la vérification de la fiabilité, et le traitement des données ont fait l'objet d'autres travaux avec l'assistance technique du Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques (Par-Gs).

L'annuaire ainsi élaboré a été validé par les structures productrices de données des ministères concernés.

3.2. Difficultés rencontrées

Le présent annuaire, dont la collecte est financée par le projet Par-Gs, s'insère dans la série d'annuaires que le MHU produit et publie depuis 2014. Les objectifs initiaux étaient de valoriser les informations produites par les structures du MHU. Il n'a pas été possible de répondre aussi strictement que souhaitable à cet objectif en raison des difficultés multiples auxquelles nous avons été confrontés.

- Une des premières difficultés est l'insuffisance de collaboration au niveau de certaines structures. Ceci pose des problèmes pour le renseignement des indicateurs du ministère ;
- De plus, des difficultés d'accès à certaines données ainsi que des problèmes de complétude et de qualité des données auxquelles il a été possible d'avoir accès n'ont pas permis de répondre complètement aux objectifs initiaux de l'annuaire ;
- l'impossibilité d'avoir accès à l'information sur le foncier urbain ;
- Les zones de couverture des données sont souvent très limitées ;
- Les retards dans la transmission des données ;
- Les données ou informations peu organisées dans certaines structures ;
- L'insuffisance de ressources financières, humaines et matérielles conséquentes et en particulier l'absence de ligne budgétaire au niveau du MHU affectée à la production statistique ;
- Le manque de culture statistique dans la plupart des structures.

Toutefois, des données originales ont pu être recueillies durant ces travaux permettant de fournir à un grand public, pour la deuxième fois, une information sur le secteur de l'habitat et de l'urbanisme et de les valoriser.

3.3. Recommandations

- La mise en place de l'observatoire urbain avec un réel partage des informations pourrait constituer un atout majeur.
- En attendant la mise en place de l'observatoire, il est impératif qu'une meilleure concertation se fasse entre les structures du MHU productrice de données.
- La mise en place d'outils de collecte harmonisés donnera plus de cohérence et de qualité.
- Le recours aux archives permettra de reconstituer certaines séries de données, moyennant des appuis conséquents.
- Pour assurer la pérennité de la production des annuaires, il est nécessaire d'inscrire ces activités dans le budget de l'Etat. D'autres sources de financement peuvent éventuellement permettre d'aller plus loin dans l'élaboration des annuaires, mais l'annuaire de base relève des missions régaliennes de l'Etat ;
- Envisager la création de base de données harmonisées dans toutes les structures avec la possibilité de les mettre en réseau;
- Une concertation immédiate sur la problématique des données sur le foncier et la production de tableaux exhaustifs et cohérents rendant compte de l'utilisation du foncier sur tout le territoire national ;
- La mise en place d'un système informatisé unique incluant tous les acteurs du foncier sans exclusion et permettant de canaliser entièrement tout le processus lié au foncier (du levé de l'état des lieux à l'acquisition de titre foncier et aux actes de construire).

IV. Caractéristiques générales du Burkina Faso

4.1. Population

Tableau 4.1 : Population du Burkina Faso par région et selon le sexe en milieu d'année (en milliers)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
B. Mouhoun	1 370,4	1 398,9	1 428,0	1 459,2	1 500,5	1 543,1	1 586,7	1 631,3	1 677,0	1 723,8
Hommes	678,1	692,4	707,0	721,1	741,3	762,1	783,4	805,3	827,8	850,8
Femmes	692,3	706,5	721,1	738,1	759,3	781,1	803,3	826,0	849,2	873,0
Cascades	473,2	495,8	519,6	544,6	566,8	589,7	613,2	637,3	661,9	687,1
Hommes	231,4	243,0	255,1	264,8	275,5	286,5	297,8	309,5	321,4	333,6
Femmes	241,8	252,9	264,5	279,8	291,4	303,2	315,4	327,8	340,5	353,5
Centre	1 485,1	1 577,9	1 676,6	1 781,1	1 866,0	1 953,7	2 043,9	2 136,6	2 231,8	2 329,4
Hommes	746,1	792,5	841,7	895,3	937,6	981,3	1 026,4	1 072,8	1 120,4	1 169,4
Femmes	738,9	785,4	834,9	885,8	928,4	972,4	1 017,5	1 063,8	1 111,4	1 160,0
Centre-Est	1 054,8	1 085,1	1 116,2	1 149,2	1 186,0	1 224,0	1 262,8	1 302,4	1 343,1	1 384,6
Hommes	494,6	508,2	522,2	540,1	557,2	574,8	592,9	611,4	630,4	649,9
Femmes	560,2	576,8	594,0	609,1	628,8	649,1	669,9	691,0	712,6	734,7
Centre-Nord	1 126,9	1 156,4	1 186,7	1 218,8	1 256,5	1 295,2	1 334,9	1 375,4	1 416,9	1 459,4
Hommes	530,7	544,6	558,8	573,8	591,2	609,2	627,7	646,7	666,1	686,0
Femmes	596,2	611,8	627,9	645,1	665,2	685,9	707,1	728,7	750,8	773,3
Centre-Ouest	1 119,9	1 146,1	1 173,0	1 201,5	1 236,9	1 273,3	1 310,6	1 348,8	1 387,9	1 427,8
Hommes	516,5	528,4	540,6	554,2	570,3	586,9	604,0	621,4	639,4	657,7
Femmes	603,4	617,7	632,3	647,3	666,6	686,4	706,7	727,4	748,5	770,1
Centre-Sud	611,5	623,3	635,4	648,2	666,1	684,5	703,4	722,6	742,4	762,6
Hommes	288,6	294,2	300,0	305,6	313,9	322,5	331,3	340,3	349,5	359,0
Femmes	322,9	329,1	335,4	342,6	352,2	362,0	372,1	382,4	392,8	403,5
Est	1 110,0	1 149,9	1 191,2	1 234,7	1 278,4	1 323,2	1 369,2	1 416,2	1 464,4	1 513,6
Hommes	544,9	564,4	584,6	606,0	627,2	649,0	671,4	694,3	717,8	741,9
Femmes	565,1	585,5	606,7	628,7	651,2	674,2	697,8	721,9	746,5	771,6
Hauts-Bassins	1 345,3	1 393,8	1 444,0	1 497,1	1 550,2	1 604,9	1 660,9	1 718,2	1 776,8	1 836,8
Hommes	665,4	689,1	713,7	740,6	766,6	793,4	820,9	849,0	877,9	907,4
Femmes	679,9	704,7	730,3	756,5	783,6	811,5	840,1	869,2	898,9	929,3
Nord	1 123,4	1 148,0	1 173,1	1 199,9	1 234,5	1 270,1	1 306,6	1 343,9	1 382,1	1 421,2
Hommes	524,8	536,6	548,6	559,4	575,3	591,7	608,5	625,8	643,5	661,6
Femmes	598,6	611,4	624,5	640,5	659,2	678,4	698,1	718,1	738,6	759,5
Plateau Central	663,0	676,2	689,6	704,0	723,6	743,8	764,6	785,7	807,4	829,6
Hommes	309,0	315,1	321,4	327,8	336,8	346,1	355,7	365,5	375,5	385,8
Femmes	354,0	361,0	368,2	376,2	386,8	397,7	408,9	420,3	431,9	443,8
Sahel	895,6	924,1	953,5	984,6	1 017,6	1 051,5	1 086,3	1 121,8	1 158,1	1 195,3
Hommes	445,5	459,5	474,0	489,8	506,0	522,7	539,8	557,4	575,4	593,8
Femmes	450,2	464,6	479,5	494,8	511,6	528,8	546,4	564,4	582,7	601,4
Sud-Ouest	583,6	598,2	613,2	629,1	648,1	667,7	687,8	708,3	729,4	750,8
Hommes	281,0	288,2	295,5	302,3	311,4	320,7	330,2	340,0	350,1	360,3
Femmes	302,6	310,0	317,6	326,7	336,8	347,1	357,6	368,3	379,3	390,4
Burkina	12 962,8	13 373,7	13 800,1	14 252,0	14 731,2	15 224,8	15 731,0	16 248,6	16 779,2	17 322,7
Hommes	6 256,6	6 456,1	6 663,2	6 880,8	7 110,1	7 346,8	7 590,1	7 839,4	8 095,3	8 357,9
Femmes	6 706,2	6 917,6	7 136,9	7 371,2	7 621,1	7 877,9	8 140,8	8 409,2	8 683,9	8 964,8

Source : Projections démographiques/INSD

Tableau 4.2 : Population du Burkina Faso par groupes d'âge en milieu d'année (en milliers)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
0 à 4 ans	2 505,4	2 573,9	2 644,4	2 738,1	2 827,5	2 914,4	3 000,4	3 092,9	3 178,8	3 245,7
5 à 9 ans	2 035,6	2 093,8	2 153,8	2 239,7	2 328,0	2 416,4	2 501,1	2 573,1	2 647,4	2 736,8
10 à 14 ans	1 648,9	1 698,5	1 749,7	1 821,6	1 896,1	1 973,8	2 054,7	2 138,8	2 225,4	2 313,5
15 à 19 ans	1 351,7	1 394,5	1 438,9	1 489,2	1 528,5	1 577,3	1 640,0	1 712,1	1 787,2	1 861,5
20 à 24 ans	1 057,9	1 104,1	1 152,7	1 205,9	1 258,0	1 309,6	1 350,4	1 384,5	1 419,1	1 458,7
25 à 29 ans	900,0	937,2	976,2	1 013,3	1 029,8	1 045,6	1 069,4	1 101,4	1 142,5	1 194,3
30 à 34 ans	707,7	732,7	758,8	794,2	836,6	878,1	913,5	946,0	971,9	988,6
35 à 39 ans	595,8	615,6	636,2	657,2	666,8	679,9	702,3	730,2	764,4	806,4
40 à 44 ans	480,1	497,7	516,0	538,8	565,5	589,8	605,5	619,0	632,0	641,7
45 à 49 ans	395,8	408,1	420,9	435,6	442,4	453,1	473,0	494,3	515,9	542,2
50 à 54 ans	313,6	322,0	330,7	344,5	365,3	382,9	392,5	402,3	412,7	419,5
55 à 59 ans	265,5	272,2	279,2	283,6	278,7	280,5	292,6	305,9	320,8	340,8
60 à 64 ans	208,8	213,6	218,5	228,7	244,7	255,0	256,4	256,8	256,1	251,8
65 à 69 ans	161,8	165,2	168,7	170,4	166,2	167,3	176,2	186,0	197,5	212,0
70 à 74 ans	116,6	118,7	120,8	125,7	134,1	138,6	137,4	136,5	135,1	131,8
75 à 79 ans	73,4	75,0	76,7	77,4	75,2	75,7	80,2	84,9	90,1	96,7
80 ans et +	82,9	85,3	87,8	88,4	87,6	86,8	85,3	83,8	82,4	81,0
nd	61,3	65,5	70,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Burkina Faso	12 962,8	13 373,7	13 800,1	14 252,0	14 731,2	15 224,8	15 731,0	16 248,6	16 779,2	17 322,8

Source : Projections démographiques/INSD

Tableau 4.3 : Evolution de différents taux démographiques

	1960	1975	1985	1991	1996	2006
Taux brut de natalité ($^0/_{00}$)	50,0	46,0	49,6	45,2	46,1	46,0
Taux brut de mortalité ($^0/_{00}$)	32,0	24,0	17,5	16,4	14,8	11,8
Taux d'accroissement naturel (%)	1,8	2,2	3,21	2,9	3,1	3,4
Rapport de masculinité (%)	97,9	100,6	92,8	96,0	93,1	93,4
Taille du ménage	5,2	5,7	6,2	6,6	6,3	5,9
Densité de la population (hab./ km ²)	16,4	20,6	29,4	33,5	38,1	51,8

Sources : INSD, Enquêtes démographiques (1960/61 et 1991) et recensements (1975, 1985, 1996 et 2006)

4.2. Indicateur de pauvreté

Tableau 4.4 : Evolution de l'incidence de pauvreté par milieu de résidence (%)

	2003	2009
Urbain	54,6	52,8
Rural	21,7	25,2
Burkina Faso	48,6	46,7

Source : EICVM/INSD

Tableau 4.5 : Evolution de l'incidence de pauvreté par région (%)

	2003	2009
Boucle du Mouhoun	36,9	42,3
Cascades	66,7	48,1
Centre	34,9	41,5
Centre-Est	38,7	62,1
Centre-Nord	58,4	57,0
Centre-Ouest	42,4	39,1
Centre-Sud	43,9	49,1
Est	61,2	51,8
Hauts-Bassins	69,6	64,6
Nord	57,0	57,4
Plateau Central	24,6	28,3
Sahel	41,8	27,6
Sud-Ouest	62,6	42,7
Burkina Faso	48,6	46,7

Source : EICVM /INSD

V. Urbanisme

5.1 Caractéristiques générales

Tableau 5.1 : Evolution de la population urbaine de 1960 à 2006 par ville

	1960	1975	1985	1996	2006
Banfora	-	12 358	35 319	49 724	75 917
Batié	-	-	-	5 877	10 105
Bittou	-	-	-	10 834	20 118
Bobo-Dioulasso	50 000	115 063	228 668	309 771	489 967
Bogandé	-	-	-	8 960	14 929
Boromo	-	-	-	11 232	14 594
Boulsa	-	-	-	12 280	17 925
Boussé	-	-	-	10 442	15 868
Dano	-	-	-	12 913	17 068
Dédougou	-	-	21 049	33 815	38 862
Diapaga	-	-	-	15 017	8 400
Diébougou	-	-	-	11 637	17 937
Djibo	-	-	-	20 080	28 990
Dori	-	-	10 956	23 768	21 078
Fada-N'Gourma	-	-	20 857	29 254	41 785
Gaoua	-	-	10 657	16 424	25 104
Garango	-	-	-	28 291	35 015
Gayéri	-	-	-	2 958	6 060
Gorom Gorom	-	-	-	15 669	8 882
Gourcy	-	-	14 401	16 317	24 616
Houndé	-	-	-	21 830	39 458
Kaya	-	-	25 814	33 958	54 365
Kombissiri	-	-	-	16 821	23 460
Kongoussi	-	-	-	17 893	25 172
Koudougou	-	36 838	51 926	72 490	88 184
Koupèla	-	-	-	17 619	28 151
Léo	-	-	-	18 988	26 779
Manga	-	-	-	11 162	19 860
Niangoloko	-	-	-	12 824	22 310
Nouna	-	-	15 202	19 105	22 166
Orodara	-	-	13 037	16 581	23 356
Ouagadougou	60 000	172 661	441 514	709 736	1 475 839
Ouahigouya	-	25 690	38 902	52 193	73 153
Ouargaye	-	-	-	8 180	10 103
Pama	-	-	-	4 579	8 541
Pô	-	-	14 242	17 146	24 320
Pouytenga	-	-	-	35 720	60 618
Réo	-	-	18 456	22 534	28 694
Sapouy	-	-	-	3 833	12 438
Sebba	-	-	-	4 259	5 906
Sindou	-	-	-	14 738	4 185
Solenzo	-	-	-	14 862	16 850
Tenkodogo	-	-	23 331	31 466	99 624
Titao	-	-	-	13 976	19 131
Toma	-	-	-	9 028	12 401
Tougan	-	-	12 588	15 218	17 050
Yako	-	-	14 155	18 472	22 685
Ziniaré	-	-	-	11 153	18 619
Zorgho	-	-	-	17 466	20 462
Total	110 000	362 610	1 011 074	1 601 168	3 181 967
Nombre de villes	2	5	18	26	49
Taux d'urbanisation		6,40	12,70	15,50	22,70

Source : INSD/ Recensements 1960, 1975, 1985, 1996, 2006

Tableau 5.2 : Pourcentage des ménages situés en zone lotie en 2010

	Milieu rural	Milieu urbain	Ensemble
Boucle du Mouhoun	7,0	78,4	13,3
Cascades	10,8	81,0	26,9
Centre	9,8	81,3	70,6
Centre-Est	5,9	52,7	14,7
Centre-Nord	2,0	75,5	7,8
Centre-Ouest	2,8	79,8	13,3
Centre-Sud	5,5	61,2	12,0
Est	5,1	77,0	11,0
Hauts-Bassins	21,9	87,1	46,6
Nord	1,9	75,5	12,6
Plateau Central	4,5	64,8	9,6
Sahel	3,3	78,4	8,4
Sud-Ouest	4,7	67,7	12,7
Burkina Faso	6,6	79,1	25,5

Source : Enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial 2010, octobre 2011, DGAEUE

Tableau 5.3 : Evolution des populations urbaine et rurale

	1975	1985	1996	2006
Population urbaine	362 610	1 011 074	1 601 168	3 181 967
Population rurale	5 275 593	6 953 631	8 711 441	10 835 295
Population totale	5 638 203	7 964 705	10 312 609	14 017 262

Source : INSD/ Recensements de 1975, 1985, 1996, 2006

Tableau 5.4 : Evolution de la population urbaine selon le sexe

	1975	1985	1996	2006
Masculin	185 174	514 836	811 792	1 588 895
Féminin	177 436	496 238	789 376	1 593 072
Ensemble urbain	362 610	1 011 074	1 601 168	3 181 967

Source : INSD/ Recensements de 1975, 1985, 1996, 2006

Tableau 5.5 : Evolution de la population rurale selon le sexe

	1975	1985	1996	2006
Masculin	2 642 404	3 318 401	4 155 357	5 179 844
Féminin	2 633 189	3 635 230	4 556 084	5 655 451
Ensemble rural	5 275 593	6 953 631	8 711 441	10 835 295

Source : INSD/Recensements de 1975, 1985, 1996, 2006

Tableau 5.6 : Répartition de la population par région et milieu de résidence en 2006

	2006
Boucle du Mouhoun	1 442 749
Urbain	121 923
Rural	1 320 826
Cascades	531 808
Urbain	102 412
Rural	429 396
Centre	1 727 390
Urbain	1 475 839
Rural	251 551
Centre-Est	1 132 016
Urbain	198 496
Rural	933 520
Centre-Nord	1 202 025
Urbain	97 462
Rural	1 104 563
Centre-Ouest	1 186 566
Urbain	156 095
Rural	1 030 471
Centre-Sud	641 443
Urbain	67 640
Rural	573 803
Est	1 212 284
Urbain	79 715
Rural	1 132 569
Hauts-Bassins	1 469 604
Urbain	552 781
Rural	916 823
Nord	1 185 796
Urbain	139 585
Rural	1 046 211
Plateau Central	696 372
Urbain	54 949
Rural	641 423
Sahel	968 442
Urbain	64 856
Rural	903 586
Sud-Ouest	620 767
Urbain	70 214
Rural	550 553
Burkina Faso	14 017 262
Urbain	3 181 967
Rural	10 835 295

Source : INSD/ Recensement de 2006

Tableau 5.7: Population du Burkina Faso par milieu de résidence en milieu d'année (en milliers)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Urbain	3 322,1	3 324,1	3 549,7	3 782,4	4 021,2	4 266,2	4 523,9
Rural	10 929,7	11 407,1	11 675,0	11 948,6	12 227,3	12 513,0	12 798,9
Burkina Faso	14 251,8	14 731,2	15 224,8	15 731,0	16 248,6	16 779,2	17 322,8
Taux d'urbanisation	23,3	22,6	23,3	24,0	24,7	25,4	26,1

Source : INSD/Projections démographiques, scénario tendanciel

Tableau 5.8 : Pourcentage de la population urbaine selon l'occupation principale du chef de ménage

	2006
Employeur	2,2
Indépendant	48,5
Salarié, employé	20,5
Apprenti	5,2
Aide familial	27,8
Autres	1,9
Total	100,0

Source : INSD/ Recensement de 2006

5.2 Activités du MHU

5.2.1. Aménagements

Tableau 5.9 : Nombre de parcelles à usage d'habitation dégagées par région par la SONATUR

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Centre	0	0	0	3 510	0	3 916	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0	510	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0	1 389	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	765	0
Plateau Central	0	0	447	0	0	0	0	0	0	0
Autres régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Burkina Faso	0	0	447	3 510	0	5 815	0	0	765	0

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5.10 : Superficie des parcelles à usage d'habitation dégagées par région par la SONATUR (en ha)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Centre	0,0	0,0	0,0	109,8	0,0	93,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	20,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	58,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	32,2	0,0
Plateau Central	0,0	0,0	17,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres régions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Burkina Faso	0,0	0,0	17,0	109,8	0,0	172,4	0,0	0,0	32,2	0,0

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5.11 : Nombre de parcelles à usage communautaire dégagées par région par la SONATUR

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Centre	0	0	0	0	0	13	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Autres régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Burkina Faso	0	0	0	0	0	25	0	0	1	0

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5.12 : Nombre d'espaces verts dégagés par région par la SONATUR

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Centre	0	0	0	0	0	20	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0
Plateau Central	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0
Autres régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Burkina Faso	0	0	3	0	0	28	0	0	4	0

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5.13 : Superficies des parcelles à usage communautaire dégagées par région par la SONATUR (en ha)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Centre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	22,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,3	0,0
Autres régions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Burkina Faso	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	36,5	0,0	0,0	4,3	0,0

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5.14 : Superficies des espaces verts dégagés par région par la SONATUR (en ha)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Centre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0
Plateau Central	0,0	0,0	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres régions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Burkina Faso	0,0	0,0	1,1	0,0	0,0	7,4	0,0	0,0	0,9	0,0

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5.15 : Superficie des réserves administratives par région par la SONATUR (en ha)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Centre	0,0	0,0	0,0	9,5	0,0	10,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres régions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Burkina Faso	0,0	0,0	0,0	9,5	0,0	16,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5.16 : Nombre de parcelles à usage commercial dégagées par région par la SONATUR

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Centre	0,0	0,0	0,0	471,0	0,0	439,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	65,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	130,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	76,0	0,0
Plateau Central	0,0	0,0	76,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres régions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Burkina Faso	0,0	0,0	76,0	471,0	0,0	634,0	0,0	0,0	76,0	0,0

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5.17 : Superficie des parcelles à usage commercial dégagées par région par la SONATUR (en ha)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Centre	0,0	0,0	0,0	22,7	0,0	22,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	11,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,1	0,0
Plateau Central	0,0	0,0	35,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres régions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Burkina Faso	0,0	0,0	35,8	22,7	0,0	37,7	0,0	0,0	5,1	0,0

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5.18 : Nombre de kilomètres linéaires de caniveaux réalisés par région par la SONATUR

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Centre	0,0	0,0	0,0	86,3	0,0	84,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	45,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	25,3	0,0
Plateau Central	0,0	0,0	13,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres régions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Burkina Faso	0,0	0,0	13,4	86,3	0,0	146,3	0,0	0,0	25,3	0,0

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5.19 : Nombre de personnes attributaires de parcelles de la SONATUR

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Masculin	278	822	521	303	260	727	459	545	586	1 331
Féminin	95	291	163	104	86	265	163	197	254	286
Burkina Faso	373	1 113	684	407	346	992	622	742	840	1 617

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5.20 : Nombre de demandeurs de parcelles de la SONATUR par région

	2011	2012	2013
Centre	10	4 898	5 259
Centre-Nord	1 002	921	0
Hauts-Bassins	0	825	52
Centre-Est	0	28	6
Burkina Faso	1 012	6 672	5 317

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 5.21 : Répartition des demandeurs cités relais de Saponé selon le sexe et la classe d'âge en 2013

Sexe	16 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	61 à 70 ans	71 ans et +	Total
Féminin	62	686	854	318	149	65	15	2 149
Masculin	84	926	1 707	797	248	67	21	3 850
nd	0	0	0	0	0	0	1	1
Total	146	1 612	2 561	1 115	397	132	37	6 000

Source : DGUTF/Base Cités relais de Saponé

Tableau 5.22 : Répartition des attributaires cités relais de Saponé selon le sexe et la classe d'âge en 2013

Sexe	16 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	61 à 70 ans	71 ans et +	Total
Féminin	22	227	267	99	54	19	8	696
Masculin	16	291	538	258	79	17	5	1 204
Total	38	518	805	357	133	36	13	1 900

Source : DGUTF/Base Cités relais de Saponé

Tableau 5.23 : Répartition des attributaires des cités relais de Saponé selon le sexe et la situation matrimoniale en 2013

Sexe	Célibataire	Divorcé(e)	Marié(e)	Veuf (ve)	Nd	Total
Féminin	286	2	379	3	26	696
Masculin	555	0	615	2	32	1 204
Total	841	2	994	5	58	1 900

Source : DGUTF/Base Cités relais de Saponé

Tableau 5.24 : Répartition des attributaires des cités relais de Saponé selon la catégorie de superficies attribuées en 2013

Superficie (m²)	Effectifs
250 à 300	112
300 à 350	198
350 à 400	1 387
400 à 450	146
450 et plus	57
Total	1 900

Source : DGUTF/Base Cités relais de Saponé

5.2.2. Agréments techniques

Tableau 5.25 : Nombre de demandes d'agréments techniques en bâtiment enregistrées par région

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Boucle du Mouhoun	8	6	13	8	8	10
Cascades	1	1	1	5	1	5
Centre	132	185	161	188	132	249
Centre-Est	3	3	2	4	3	4
Centre-Nord	5	6	4	5	5	9
Centre-Ouest	6	4	10	7	6	12
Centre-Sud	2	1	0	2	2	5
Est	3	5	1	1	3	7
Hauts-Bassins	11	26	18	13	11	14
Nord	9	5	8	14	9	15
Plateau Central	3	1	2	3	3	3
Sahel	1	5	3	3	1	3
Sud-Ouest	3	0	2	6	3	3
Burkina Faso	187	248	225	259	187	339

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 5.26: Nombre d'agréments techniques octroyés par région (bâtiments et architecture)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Boucle du Mouhoun	8	7	5	12	5	11
Cascades	5	1	1	0	5	6
Centre	260	133	154	137	166	240
Centre-Est	4	1	3	2	4	5
Centre-Nord	15	7	4	3	2	6
Centre-Ouest	14	8	3	11	4	7
Centre-Sud	6	2	1	0	2	6
Est	7	2	4	0	1	3
Hauts-Bassins	37	22	22	12	11	19
Nord	7	9	5	9	14	15
Plateau Central	4	2	1	1	2	2
Sahel	2	0	3	3	4	5
Sud-Ouest	2	3	0	2	4	3
Burkina Faso	371	197	206	192	224	328

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 5.27 : Nombre d'agréments délivrés selon le type

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Agréments techniques en ingénierie du bâtiment délivrés	2	1	3	6	3	11	22	20
Agréments techniques en urbanisme délivrés	1	0	1	3	0	2	1	4
Agréments techniques en expertises immobilières délivrés	0	1	4	6	3	2	11	9
Agréments techniques en promotion immobilière délivrés	0	0	0	9	2	5	9	6
Agréments techniques en géomètre expert délivrés	0	0	0	2	0	0	0	4
Ensemble	3	2	8	26	8	20	43	44

Source : Direction générale des études et des statistiques sectorielles/MHU

5.2.3. Titres fonciers

Tableau 5.28 : Nombre de titres fonciers délivrés au niveau national

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Boucle du Mouhoun	0	0	0	20	0	11	0
Cascades	0	0	0	7	0	8	0
Centre	334	1 416	958	531	374	336	310
Centre-Est	0	0	0	4	0	23	0
Centre-Nord	0	0	0	1	0	7	0
Centre-Ouest	0	0	0	7	0	7	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0	0	0
Est	0	0	2	0	0	0	0
Hauts-Bassins	136	325	433	138	62	75	39
Nord	0	0	14	0	0	12	0
Plateau Central	0	0	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	0
Autres localités non identifiées	0	0	46	10	59	5	43
Burkina Faso	470	1 741	1 453	718	495	484	392

Source : Direction des affaires domaniales et foncières / MEF

VI. Habitat

6.1 Caractéristiques générales

Tableau 6.1 : Pourcentage des ménages avec murs du logement en terre par région

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	94,5	94,5	91,8	88,8
Cascades	85,9	85,4	75,2	76,3
Centre	48,9	37,6	46,8	52,0
Centre-Est	88,3	83,6	82,6	79,8
Centre-Nord	90,3	83,1	86,9	93,9
Centre-Ouest	90,9	90,5	87,8	90,2
Centre-Sud	95,4	94,4	92,3	91,3
Est	81,6	84,6	85,9	85,6
Hauts-Bassins	70,8	66,4	72,4	66,8
Nord	94,7	91,5	89,6	94,1
Plateau Central	92,0	91,7	87,9	86,7
Sahel	78,8	89,6	80,8	81,6
Sud-Ouest	95,2	91,7	92,4	87,6
Burkina Faso	83,0	80,6	80,6	79,1

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 6.2 : Pourcentage des ménages avec murs du logement en ciment par région

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	1,9	3,0	4,9	5,2
Cascades	11,3	13,5	22,1	22,5
Centre	47,6	60,4	50,9	47,4
Centre-Est	9,9	11,6	15,5	18,3
Centre-Nord	3,7	3,9	6,0	2,4
Centre-Ouest	7,6	8,2	10,3	9,2
Centre-Sud	4,4	4,7	6,9	7,3
Est	2,1	2,6	5,6	5,8
Hauts-Bassins	23,2	30,0	23,8	29,1
Nord	3,8	7,5	7,6	4,8
Plateau Central	5,5	6,8	11,5	12,1
Sahel	0,5	0,1	1,8	1,9
Sud-Ouest	2,9	3,3	4,8	9,8
Burkina Faso	11,4	14,6	14,9	17,0

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 6.3 : Pourcentage des ménages avec murs du logement en pierre par région

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	1,9	1,8	2,3	5,4
Cascades	1,9	0,6	1,5	1,0
Centre	0,1	0,2	0,2	0,5
Centre-Est	0,0	0,4	0,7	0,0
Centre-Nord	0,0	0,0	0,2	0,1
Centre-Ouest	0,0	0,1	0,0	0,0
Centre-Sud	0,0	0,0	0,2	0,0
Est	0,3	0,3	0,3	0,0
Hauts-Bassins	4,6	0,8	2,7	3,6
Nord	0,3	0,1	0,4	0,2
Plateau Central	0,0	0,0	0,0	0,1
Sahel	0,1	0,0	0,0	1,3
Sud-Ouest	1,8	0,8	2,4	1,6
Burkina Faso	0,9	0,4	0,9	1,2

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 6.4 : Pourcentage des ménages avec murs du logement en paille par région

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	0,2	0,2	0,3	0,5
Cascades	0,5	0,0	0,9	0,2
Centre	0,1	0,3	0,1	0,0
Centre-Est	0,7	0,5	0,9	1,8
Centre-Nord	6,0	11,2	5,0	2,5
Centre-Ouest	0,9	0,4	0,1	0,5
Centre-Sud	0,0	0,6	0,2	1,4
Est	15,1	2,8	2,8	8,0
Hauts-Bassins	0,3	1,4	0,0	0,3
Nord	0,1	0,6	0,1	0,9
Plateau Central	1,6	0,8	0,5	1,1
Sahel	0,9	0,4	0,9	14,7
Sud-Ouest	0,1	0,3	0,1	1,1
Burkina Faso	3,5	2,3	2,1	2,5

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 6.5 : Pourcentage des ménages urbains selon le type d'habitat

	2006
Immeuble à appartements	0,6
Villa	9,1
Maison individuelle simple	67,2
Bâtiment à plusieurs logements	17,2
Case	3,5
Autres	0,5
nd	1,9
Total	100,0

Source : INSD/ Recensement de 2006

Tableau 6.6 : Pourcentage des ménages avec toit du logement en tôle par région

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	30,8	29,2	43,0	43,6
Cascades	35,4	58,8	37,7	67,9
Centre	92,2	94,8	90,9	94,9
Centre-Est	39,8	38,5	41,1	54,5
Centre-Nord	28,0	23,1	40,1	39,6
Centre-Ouest	41,9	48,1	53,7	61,0
Centre-Sud	42,2	46,7	50,1	57,6
Est	18,1	25,8	22,8	33,7
Hauts-Bassins	56,6	72,7	70,4	78,7
Nord	39,7	40,3	48,3	44,6
Plateau Central	49,7	59,0	57,9	62,4
Sahel	2,9	4,4	7,5	9,8
Sud-Ouest	28,5	29,7	33,1	31,0
Burkina Faso	41,1	45,7	48,6	56,5

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 6.7 : Pourcentage des ménages avec toit du logement en paille par région

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	4,6	1,0	3,2	5,8
Cascades	58,6	33,6	56,1	27,9
Centre	5,5	2,2	3,2	2,1
Centre-Est	58,6	59,4	55,6	45,0
Centre-Nord	52,5	56,5	37,1	48,2
Centre-Ouest	14,2	10,4	11,2	15,0
Centre-Sud	39,9	38,2	41,0	33,9
Est	78,4	70,6	75,3	65,0
Hauts-Bassins	12,2	15,1	7,9	6,3
Nord	7,3	5,5	9,8	13,6
Plateau Central	46,0	35,3	38,4	36,0
Sahel	49,9	34,5	45,0	31,5
Sud-Ouest	4,5	8,1	11,7	15,2
Burkina Faso	30,2	26,5	27,1	23,6

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 6.8 : Pourcentage des ménages avec toit du logement en terre par région

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	64,5	69,3	52,6	49,6
Cascades	5,9	6,9	4,9	3,6
Centre	0,6	0,1	1,2	0,6
Centre-Est	1,4	1,0	2,4	0,4
Centre-Nord	19,1	19,8	21,2	11,4
Centre-Ouest	42,8	40,7	33,1	22,4
Centre-Sud	17,4	15,1	7,9	8,4
Est	3,0	2,2	1,3	1,0
Hauts-Bassins	28,0	11,6	20,7	13,0
Nord	52,6	54,1	40,2	39,9
Plateau Central	3,6	4,1	3,2	1,4
Sahel	46,7	60,8	45,1	56,4
Sud-Ouest	67,0	62,0	54,7	52,1
Burkina Faso	27,8	26,9	22,6	18,5

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 6.9 : Nombre moyen de personnes par pièce occupée selon le milieu de résidence

	2006
Urbain	1,7
Rural	2,2
Ensemble	2,1

Source : INSD/ Recensement de 2006

6.2 Activités du MHU

6.2.1. Constructions de logements

Tableau 6.10 : Nombre de logements économiques construits selon la région

	2003- 2008	2009	2010	2012	2013
Centre	134	46	99	144	458
Hauts-Bassins	0	6	0	0	0
Autres régions	0	0	0	0	0
Burkina Faso	134	52	99	144	458

Source : Centre de gestion des cités

Tableau 6.11 : Nombre de logements sociaux construits par le Centre de gestion des cités

	2006	2008	2012	2013
Ouagadougou	144	4	595	0

Source : Centre de gestion des cités

Tableau 6.12 : Evolution des nouveaux demandeurs de logements enregistrés au Centre de gestion des cités

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Ouagadougou	17	26	24	44	27	795	69	42	nd	1 744

Source : Centre de gestion des cités

Tableau 6.13 : Nombre de logements construits par le budget de l'Etat selon la région

	2008	2009	2010	2011	2012
Boucle du Mouhoun	0	20	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	10
Centre	75	0	0	11	223
Centre-Est	0	0	0	38	0
Centre-Nord	0	0	0	38	0
Centre-Ouest	50	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	38	0	0	0	0
Hauts-Bassins	75	0	0	0	0
Nord	0	50	0	0	0
Plateau Central	0	0	0	33	0
Sahel	0	0	0	0	10
Sud-Ouest	0	0	0	26	0
Burkina Faso	238	70	0	146	243

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6.14 : Nombre de logements construits en partenariat public et privé par région

	2010	2011	2012	2013
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	48	215	0	679
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	150	0	0	50
Nord	0	0	0	0
Plateau Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Burkina Faso	198	215	0	729

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6.15 : Budget alloué aux investissements par le CEGECI dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins (en milliers F CFA)

	2009	2010	2011	2012	2013
Centre	1 017 000	722 033	nd	nd	151 302
Hauts-Bassins	107 693	210 348	nd	nd	46 509
Total	1 124 693	932 381	879 635	233 889	197 811

Source : Centre de gestion des cités

Tableau 6.16 : Nombre de cités gérées selon la région

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
B. du Mouhoun	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Cascades	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre	8	8	8	9	9	11	12	12	12	12
Centre-Est	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Centre-Nord	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Centre-Ouest	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Centre-Sud	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Est	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Hauts-Bassins	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2
Nord	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Plateau Central	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Sahel	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Burkina Faso	20	20	9	10	10	12	14	14	15	22

Source : Centre de gestion des cités

Tableau 6.17 : Taux de recouvrement des loyers gérés par le CEGECI selon la région

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Boucle du Mouhoun	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	82,8
Centre	73,4	134,0	105,4	97,1	101,7	93,7	125,5	121,0	122,5	146,0
Centre-Est	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Centre-Ouest	nd	nd	nd	nd	nd	nd	205,5	79,3	99,4	88,6
Est	nd	nd	nd	nd	nd	nd	91,9	76,4	104,0	77,2
Hauts-Bassins	nd	nd	nd	nd	nd	nd	131,7	93,2	104,2	114,2
Nord	nd	nd	nd	nd	nd	nd	69,8	88,3	109,0	85,2
Centre-Nord	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	88,8

Source : Centre de gestion des cités

6.2.2. Coût de constructions de logements

Tableau 6.18 : Coût moyen annuel de cession des logements sociaux par région (millier de FCFA)

	2009	2010	2011	2012
Boucle du Mouhoun	8 400	nd	nd	nd
Cascades	nd	nd	nd	8 400
Centre	8 400	8 400	nd	6 500
Centre-Est	8 400	nd	nd	nd
Centre-Nord	8 400	nd	nd	nd
Centre-Ouest	8 400	nd	nd	nd
Centre-Sud	nd	nd	nd	nd
Est	8 400	nd	nd	nd
Hauts-Bassins	nd	nd	nd	8 400
Nord	8 400	nd	nd	8 400
Plateau Central	8 400	nd	nd	nd
Sahel	8 400	nd	nd	nd
Sud-Ouest	8 400	nd	nd	nd
Moyenne Burkina	8 400	8 400	nd	7 925

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6.19 : Evolution de l'indice des prix à la consommation par fonction (base 100 en 1996)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	115,8	116,0	121,8	119,8	134,3	148,7
Indice global	116,3	116,1	123,6	126,5	126,2	139,6

Source : Institut national de la statistique et de la démographie

Tableau 6.19 : Evolution de l'indice des prix à la consommation par fonction (base 100 en 2008)

	2010	2011	2012	2013
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	102,2	106,1	110,5	119,4
Indice global	100,3	103,0	107,0	107,3

Source : Institut national de la statistique et de la démographie

Tableau 6.20 : Prix moyen du mètre carré par zone d'habitation selon le type d'aménagement de la SONATUR (en FCFA)

Zone	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
A	14 500	14 500	19 000	19 000	19 000	23 000	23 000	23 000	23 000	23 000
B	13 500	13 500	13 500	13 500	13 500	19 000	19 000	19 000	19 000	19 000
C	6 500	6 500	9 000	9 000	9 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

5.2.3. Contrôles des chantiers

Tableau 6.21 : Situation des chantiers de constructions contrôlés selon la région

		2012	2013
Boucle du Mouhoun	Disposant d'un permis de construire	0	0
	Ne disposant pas de permis de construire	0	0
Cascades	Disposant d'un permis de construire	2	0
	Ne disposant pas de permis de construire	47	0
Centre	Disposant d'un permis de construire	436	0
	Ne disposant pas de permis de construire	1 562	0
Centre-Est	Disposant d'un permis de construire	0	2
	Ne disposant pas de permis de construire	0	14
Centre-Nord	Disposant d'un permis de construire	0	0
	Ne disposant pas de permis de construire	0	0
Centre-Ouest	Disposant d'un permis de construire	0	0
	Ne disposant pas de permis de construire	0	0
Centre-Sud	Disposant d'un permis de construire	0	0
	Ne disposant pas de permis de construire	0	0
Est	Disposant d'un permis de construire	0	0
	Ne disposant pas de permis de construire	0	0
Hauts-Bassins	Disposant d'un permis de construire	50	0
	Ne disposant pas de permis de construire	593	0
Nord	Disposant d'un permis de construire	0	3
	Ne disposant pas de permis de construire	0	27
Plateau Central	Disposant d'un permis de construire	0	0
	Ne disposant pas de permis de construire	0	0
Sahel	Disposant d'un permis de construire	0	0
	Ne disposant pas de permis de construire	0	0
Sud-Ouest	Disposant d'un permis de construire	0	0
	Ne disposant pas de permis de construire	0	0
Burkina Faso	Disposant d'un permis de construire	488	5
	Ne disposant pas de permis de construire	2 202	41

Source : Direction générale du contrôle des opérations d'aménagements et de constructions

Tableau 6.22 : Situation des espaces urbains aménagés contrôlés selon la région

		2012	2013
Boucle du Mouhoun	Espaces occupés irrégulièrement	0	0
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0
Cascades	Espaces occupés irrégulièrement	0	0
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0
Centre	Espaces occupés irrégulièrement	0	0
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0
Centre-Est	Espaces occupés irrégulièrement	0	12
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	259
Centre-Nord	Espaces occupés irrégulièrement	0	0
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0
Centre-Ouest	Espaces occupés irrégulièrement	0	0
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0
Centre-Sud	Espaces occupés irrégulièrement	0	0
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0
Est	Espaces occupés irrégulièrement	0	0
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0
Hauts-Bassins	Espaces occupés irrégulièrement	0	0
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0
Nord	Espaces occupés irrégulièrement	0	32
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	214
Plateau Central	Espaces occupés irrégulièrement	0	0
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0
Sahel	Espaces occupés irrégulièrement	0	0
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0
Sud-Ouest	Espaces occupés irrégulièrement	0	0
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	0
Burkina Faso	Espaces occupés irrégulièrement	0	44
	Espaces occupés selon leur destination initiale	0	473

Source : Direction générale du contrôle des opérations d'aménagements et de constructions

Tableau 6.23 : Situation des contrôles effectués sur les chantiers confiés à la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction au titre des réceptions définitives

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Centre	4	0	1	10	0	9	nd	1	1
Centre-Ouest	1	0	0	0	0	0	nd	0	0
Centre-Sud	1	0	0	0	0	0	nd	0	0
Est	1	0	0	0	0	0	nd	0	0
Plateau Central	0	0	0	3	0	0	nd	2	0
Sahel	0	0	1	1	0	0	nd	0	0
Autres régions	0	0	0	0	0	0	nd	0	0
Burkina Faso	7	0	2	14	0	9	nd	3	1

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6.24 : Situation des contrôles effectués sur les chantiers confiés à la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction au titre des réceptions provisoires

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
B. du Mouhoun	1	0	0	1	0	6	nd	0	0
Cascades	0	0	0	0	0	0	nd	0	0
Centre	0	0	0	20	0	35	nd	3	6
Centre-Est	0	0	0	1	0	5	nd	0	0
Centre-Nord	0	0	0	1	0	6	nd	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	10	nd	1	0
Centre-Sud	1	0	0	1	0	5	nd	0	0
Est	1	0	0	3	0	3	nd	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	1	0	1	nd	0	0
Nord	1	0	0	0	0	4	nd	0	0
Plateau Central	0	0	0	0	0	3	nd	0	0
Sahel	1	0	0	0	0	3	nd	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	1	nd	0	0
Burkina Faso	5	0	0	28	0	82	nd	4	6

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6.25 : Situation des contrôles effectués sur les chantiers confiés à la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction au titre des retards

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
B. du Mouhoun	0	0	0	0	0	0	nd	1	0
Cascades	1	0	0	0	0	0	nd	0	0
Centre	0	4	14	4	0	0	nd	4	5
Centre-Est	1	0	0	0	0	0	nd	0	0
Centre-Nord	1	0	0	0	0	0	nd	0	0
Centre-Ouest	3	0	0	0	0	0	nd	2	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0	0	nd	0	0
Est	0	0	0	0	0	0	nd	1	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0	0	nd	0	0
Nord	1	0	0	0	0	0	nd	0	0
Plateau Central	0	0	0	1	0	0	nd	2	0
Sahel	1	0	0	0	0	0	nd	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	nd	0	0
Burkina Faso	8	4	14	5	0	0	nd	11	5

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6.26 : Situation des contrôles effectués sur les chantiers confiés à la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction au titre des travaux en cours

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
B. du Mouhoun	0	0	0	5	0	2	nd	0	0
Cascades	0	0	0	0	0	0	nd	0	0
Centre	1	3	11	32	0	18	nd	4	10
Centre-Est	0	0	0	2	0	0	nd	0	0
Centre-Nord	1	0	1	0	0	0	nd	0	0
Centre-Ouest	1	0	0	2	0	1	nd	0	1
Centre-Sud	1	0	1	1	0	0	nd	0	0
Est	1	0	0	0	0	0	nd	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	1	0	0	nd	0	0
Nord	2	0	0	1	0	0	nd	0	0
Plateau Central	0	0	1	2	0	2	nd	0	0
Sahel	1	0	0	3	0	0	nd	3	1
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	nd	2	1
Burkina Faso	8	3	14	49	0	23	nd	9	13

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6.27 : Situation des contrôles effectués sur les chantiers confiés à la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction au titre des chantiers suspendus pour autres raisons

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
B. du Mouhoun	0	0	1	0	0	0	nd	0	0
Centre	0	1	1	0	0	0	nd	0	0
Sahel	0	0	0	0	0	0	nd	0	1
Autres régions	0	0	0	0	0	0	nd	0	0
Burkina Faso	0	1	2	0	0	0	nd	0	1

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6.28 : Evolution du nombre moyen de contrôles par projet de la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
B. du Mouhoun	1,0	0,0	1,0	1,3	0,0	1,0	nd	1,0	0,0
Cascades	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	nd	0,0	0,0
Centre	1,0	1,3	1,4	2,0	0,0	1,5	nd	1,9	1,4
Centre-Est	1,0	0,0	0,0	1,5	0,0	1,3	nd	0,0	0,0
Centre-Nord	1,0	0,0	1,0	1,0	0,0	1,0	nd	0,0	0,0
Centre-Ouest	1,0	0,0	0,0	1,0	0,0	1,0	nd	1,3	1,0
Centre-Sud	1,0	0,0	1,0	1,0	0,0	1,0	nd	1,0	1,0
Est	1,0	0,0	1,0	1,0	0,0	1,0	nd	2,0	0,0
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	1,0	nd	2,0	2,5
Nord	1,0	0,0	2,0	1,0	0,0	1,0	nd	0,0	0,0
Plateau Central	0,0	0,0	1,0	1,0	0,0	1,0	nd	1,3	0,0
Sahel	1,0	0,0	1,0	1,0	0,0	1,0	nd	1,5	1,0
Sud-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	nd	2,0	1,0
Burkina Faso	1,0	1,3	1,2	1,2	0,0	1,1	nd	1,6	1,3

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6.29 : Evolution du nombre de projets contrôlés par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
B. du Mouhoun	2	0	1	6	0	8	nd	1	0
Cascades	1	0	0	0	0	0	nd	0	0
Centre	8	13	24	37	0	45	nd	12	30
Centre-Est	1	0	0	2	0	5	nd	0	0
Centre-Nord	3	0	3	3	0	7	nd	0	0
Centre-Ouest	5	0	0	3	0	12	nd	3	14
Centre-Sud	6	0	2	3	0	6	nd	1	2
Est	5	0	2	7	0	3	nd	1	0
Hauts-Bassins	0	0	0	2	0	2	nd	1	2
Nord	4	0	1	4	0	4	nd	0	0
Plateau Central	0	0	1	7	0	6	nd	3	0
Sahel	3	0	1	4	0	4	nd	2	3
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	1	nd	1	1
Burkina Faso	38	13	35	78	0	103	nd	25	52

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6.30 : Evolution du nombre de contrôles effectués par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
B. du Mouhoun	2	0	1	8	0	8	nd	1	0
Cascades	1	0	0	0	0	0	nd	0	0
Centre	8	17	34	74	0	68	nd	23	41
Centre-Est	1	0	0	3	0	5	nd	0	0
Centre-Nord	3	0	3	3	0	7	nd	0	0
Centre-Ouest	5	0	0	3	0	12	nd	4	14
Centre-Sud	6	0	2	3	0	7	nd	1	2
Est	5	0	2	7	0	3	nd	2	0
Hauts-Bassins	0	0	0	2	0	2	nd	2	5
Nord	4	0	2	4	0	4	nd	0	0
Plateau Central	0	0	1	7	0	6	nd	4	0
Sahel	3	0	1	4	0	4	nd	3	3
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	1	nd	2	1
Burkina Faso	38	17	46	118	0	127	nd	42	66

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6.31 : Evolution du nombre d'immeubles R+1 contrôlés par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Centre	0	4	17	35	0	7	0	5	4
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Est	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Plateau Central	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Sahel	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Autres régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Burkina Faso	0	4	17	35	0	7	0	12	5

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6.32 : Evolution du nombre de réfections contrôlées par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Centre	3	1	3	8	0	11	nd	3	18
Centre-Est	0	0	0	0	0	1	nd	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	1	nd	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0	1	nd	0	0
Est	0	0	0	0	0	1	nd	0	0
Plateau Central	0	0	0	1	0	0	nd	0	0
Sahel	1	0	1	1	0	0	nd	0	0
Autres régions	0	0	0	0	0	0	nd	0	0
Burkina Faso	4	1	4	10	0	15	nd	3	18

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6.33 : Evolution du nombre de bâtiments recevant du public contrôlés par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Centre	2	4	12	0	18	0	1	0	0
Centre-Nord	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	8	0
Nord	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Autres régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Burkina Faso	2	4	14	0	18	0	1	8	0

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6.34 : Evolution du nombre de bâtiments en rez-de-chaussée à usage administratif contrôlés par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
B. du Mouhoun	2	0	1	8	0	8	nd	1	0
Cascades	1	0	0	0	0	0	nd	0	0
Centre	5	9	7	13	0	19	nd	2	9
Centre-Est	1	0	0	3	0	5	nd	0	0
Centre-Nord	2	0	2	1	0	7	nd	0	0
Centre-Ouest	4	0	0	3	0	10	nd	2	5
Centre-Sud	5	0	1	2	0	5	nd	1	2
Est	4	0	1	6	0	2	nd	1	0
Hauts-Bassins	0	0	0	2	0	2	nd	1	1
Nord	3	0	2	2	0	4	nd	0	0
Plateau Central	0	0	1	6	0	6	nd	3	0
Sahel	2	0	0	3	0	4	nd	2	3
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	1	nd	1	1
Burkina Faso	29	9	15	49	0	73	nd	14	21

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

Tableau 6.35 : Evolution du nombre d'aménagements contrôlés par la Direction générale de l'architecture de l'habitat et de la construction

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Centre	0	0	1	3	0	4	nd	1	2
Centre-Nord	1	0	1	1	0	0	nd	0	0
Centre-Ouest	1	0	0	0	0	1	nd	0	1
Centre-Sud	1	0	1	1	0	0	nd	0	0
Est	1	0	1	1	0	0	nd	0	0
Nord	1	0	0	1	0	0	nd	0	0
Autres régions	0	0	0	0	0	0	nd	0	0
Burkina Faso	5	0	4	7	0	5	nd	1	3

Source : Direction générale de l'architecture, de l'habitat et de la construction

VII. Accès aux équipements et services de base

7.1. Electricité et énergie

Tableau 7.1 : Pourcentage des ménages selon le mode principal d'éclairage

	2003	2005	2007	2009
Electricité	10,4	12,7	14,3	14,0
Pétrole	71,2	66,7	63,6	34,7
Torche	13,2	14,6	15,6	44,0
Bois	4,3	4,5	3,1	1,0
Autres	1,0	1,5	3,5	6,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7.2 : Pourcentage des ménages utilisant le pétrole comme principal mode d'éclairage par région

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	89,2	94,1	80,0	56,5
Cascades	93,1	91,5	83,3	28,2
Centre	54,6	41,6	41,5	37,4
Centre-Est	74,6	55,5	73,2	49,0
Centre-Nord	55,1	31,2	48,0	15,7
Centre-Ouest	86,3	81,7	83,6	46,1
Centre-Sud	75,1	82,9	89,1	33,1
Est	52,4	78,2	52,3	16,6
Hauts-Bassins	76,6	74,2	60,6	44,0
Nord	71,7	49,2	74,4	25,7
Plateau Central	71,3	74,2	62,2	23,4
Sahel	50,8	54,8	35,7	17,0
Sud-Ouest	94,7	90,0	72,6	41,2
Burkina Faso	71,2	66,7	63,6	34,7

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7.3 : Pourcentage des ménages utilisant les torches comme principal mode d'éclairage par région

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	4,3	0,1	5,3	26,8
Cascades	1,5	0,0	5,1	39,8
Centre	1,0	0,9	2,4	11,7
Centre-Est	15,5	30,4	15,8	43,4
Centre-Nord	32,3	40,1	34,4	77,2
Centre-Ouest	5,0	5,9	4,7	43,9
Centre-Sud	0,3	10,0	5,8	53,8
Est	31,6	10,9	39,5	72,4
Hauts-Bassins	0,9	0,2	6,1	18
Nord	15,0	35,2	8,9	61,7
Plateau Central	22,0	14,4	15,5	66,9
Sahel	40,4	39,3	51,1	74,4
Sud-Ouest	1,5	3,1	9,1	46,9
Burkina Faso	13,2	14,6	15,6	44,0

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7.4 : Pourcentage des ménages utilisant le bois comme principal mode d'éclairage par région

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	1,3	0,2	1,9	0,0
Cascades	0,0	0,0	1,8	0,0
Centre	0,5	1,4	0,1	0,3
Centre-Est	2,2	2,1	3,4	0,6
Centre-Nord	7,4	23,2	7,1	1,4
Centre-Ouest	1,5	3,6	3,0	1,5
Centre-Sud	23,9	5,7	1,6	2,5
Est	10,8	5,8	1,8	1,7
Hauts-Bassins	0,4	0,0	0,4	0,0
Nord	5,0	6,6	3,6	1,7
Plateau Central	4,2	6,6	6,8	1,6
Sahel	6,4	3,3	8,5	2,8
Sud-Ouest	1,4	3,2	3,6	1,1
Burkina Faso	4,3	4,5	3,1	1,0

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7.5 : Pourcentage des ménages selon le mode d'énergie pour la cuisine

	2003	2005	2007	2009
Bois	91,0	90,7	87,4	84,8
Charbon de bois	4,0	3,8	4,3	7,3
Gaz	2,9	4,8	6,3	5,8
Autres	2,1	0,8	1,9	2,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7.6 : Pourcentage des ménages utilisant le bois comme mode d'énergie pour la cuisine par région

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	96,1	97,4	94,5	92,9
Cascades	94,2	94,9	94,1	91,6
Centre	67,4	55,1	54,2	56,2
Centre-Est	93,2	92,3	91,6	92,4
Centre-Nord	96,9	96,8	94,5	96,3
Centre-Ouest	94,7	94,4	91,4	94,3
Centre-Sud	93,7	98,9	96,1	94,3
Est	94,5	97,4	92,3	93,9
Hauts-Bassins	88,6	88,5	83,9	75,4
Nord	94,5	96,5	92,1	92,7
Plateau Central	96,7	97,3	88,1	95,3
Sahel	92,7	97,8	95,1	85,8
Sud-Ouest	93,3	95,3	94,2	91,6
Burkina Faso	91,0	90,7	87,4	84,8

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7.7 : Pourcentage des ménages utilisant le charbon de bois comme mode d'énergie pour la cuisine par région

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	2,5	1,2	3,2	4,0
Cascades	1,5	2,3	2,8	6,9
Centre	14,7	13,0	12,2	17,7
Centre-Est	3,4	3,8	2,0	5,2
Centre-Nord	1,3	1,4	1,7	2,2
Centre-Ouest	3,6	3,4	2,9	2,6
Centre-Sud	2,0	0,9	2,2	1,9
Est	1,8	2,0	1,6	3,4
Hauts-Bassins	5,4	6,3	8,1	18,6
Nord	1,5	1,2	2,7	2,5
Plateau Central	1,0	1,7	2,4	1,7
Sahel	2,5	1,6	2,2	2,1
Sud-Ouest	3,7	3,0	3,5	5,2
Burkina Faso	4,0	3,8	4,3	7,3

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7.8 : Pourcentage des ménages utilisant le gaz comme mode d'énergie pour la cuisine par région

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	1,0	1,1	1,9	1,0
Cascades	3,7	2,6	3,0	1,2
Centre	12,7	28,6	30,4	23,7
Centre-Est	1,7	3,4	2,6	1,1
Centre-Nord	0,9	1,4	2,6	1,2
Centre-Ouest	0,8	1,6	4,0	2,8
Centre-Sud	0,0	0,0	1,7	2,6
Est	1,1	0,6	1,9	2,2
Hauts-Bassins	0,0	0,0	1,7	4,7
Nord	4,9	4,2	7,0	2,2
Plateau Central	2,0	0,9	2,3	2,3
Sahel	0,2	0,5	1,8	1,5
Sud-Ouest	1,1	1,5	1,5	2,5
Burkina Faso	2,9	4,8	6,3	5,8

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7.9 : Evolution de la puissance souscrite par région (en kW)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
B. du Mouhoun	11 342	13 681	14 643	16 600	17 703	19 248	20 036	39 731	42 751	29 432
Cascades	10 365	14 193	16 151	16 433	16 809	17 709	2 225	16 650	19 816	20 732
Centre	326 802	347 644	332 492	356 830	378 632	407 169	420 069	450 903	501 171	532 887
Centre-Est	12 725	13 704	16 549	18 526	19 878	28 475	21 241	29 548	33 116	30 202
Centre-Nord	8 582	8 947	10 744	11 966	13 022	13 511	16 697	13 218	14 196	17 837
Centre-Ouest	18 534	18 762	20 714	22 783	24 951	28 035	163 893	30 233	33 559	38 218
Centre-Sud	3 477	5 597	5 775	6 508	6 645	7 897	8 891	9 325	9 842	10 590
Est	6 662	8 871	10 155	11 840	14 521	26 012	27 214	23 319	24 847	23 270
Hauts-Bassins	84 573	103 542	127 325	152 189	157 274	164 387	179 774	184 718	197 872	203 600
Nord	14 717	20 741	15 408	16 495	17 463	21 178	23 337	9 485	10 776	26 626
Plateau Central	5 303	5 520	6 093	6 835	8 858	8 642	9 627	10 402	11 228	23 252
Sahel	4 853	5 837	6 730	8 680	8 277	9 350	12 633	14 167	15 125	12 785
Sud-Ouest	6 389	7 381	8 746	9 162	10 605	11 392	12 440	15 013	16 020	16 060
Burkina Faso	514 324	574 420	591 525	654 847	694 638	763 005	918 077	846 712	930 319	985 491

Source : Société nationale d'électricité du Burkina

Tableau 7.10 : Evolution du nombre d'abonnés SONABEL par région

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
B. du Mouhoun	6 726	7 615	7 849	9 638	10 563	11 384	11 512	14 297	15 809	16 824
Cascades	6 706	6 942	6 647	7 268	7 611	8 235	8 728	9 705	10 472	14 273
Centre	132 700	143 836	167 150	152 785	122 466	177 853	190 986	208 639	226 161	241 753
Centre-Est	7 416	7 852	8 788	9 970	10 757	12 286	13 427	15 390	16 695	18 599
Centre-Nord	4 870	5 376	6 272	7 091	7 850	8 672	9 810	10 385	11 773	11 306
Centre-Ouest	10 817	11 048	11 060	14 679	14 332	18 524	18 147	20 906	23 045	23 172
Centre-Sud	2 026	2 515	2 466	2 824	2 844	3 329	3 584	3 992	4 515	6 658
Est	3 491	4 135	4 618	5 280	6 060	7 182	8 418	9 618	10 807	11 900
Hauts-Bassins	44 109	47 968	50 470	57 535	56 842	64 001	67 675	74 538	79 975	84 281
Nord	8 297	8 979	9 286	10 312	11 549	12 605	13 813	15 542	16 781	18 416
Plateau Central	1 798	1 998	2 139	2 479	3 399	4 069	4 816	6 059	6 690	8 719
Sahel	2 652	3 518	3 327	3 744	4 125	4 764	5 397	5 937	6 536	4 785
Sud-Ouest	3 520	4 014	3 836	4 897	4 913	5 267	5 852	6 468	6 991	8 367
Burkina Faso	235 128	255 796	283 908	288 502	263 311	338 171	362 165	401 476	436 250	469 053

Source : Société nationale d'électricité du Burkina

Tableau 7.11 : Evolution du nombre d'abonnés des localités électrifiées par le FDE par région

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
B. du Mouhoun	0	0	0	0	250	340	800	1 400	1 200	1 400
Cascades	0	0	0	0	0	220	350	500	400	450
Centre	0		75	94	109	114	144	233	350	400
Centre-Est	0	0	0	0	200	450	500	1 450	2 000	2 500
Centre-Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	200	400
Centre-Ouest	0	0	0	0	210	210	300	520	1 200	1 500
Centre-Sud	0	0	0	0	0	0	200	240	400	480
Est	0	79	80	90	100	350	500	1 200	1 000	1 500
Hauts-Bassins	0	79	75	95	110	110	150	250	200	800
Nord	0	0	0	0	0	110	1 400	3 000	3 500	3 500
Plateau Central	145	160	150	190	200	460	700	1 500	1 700	1 000
Sahel	0	157	155	200	210	250	250	450	1 200	1 500
Sud-Ouest	0	0	0	0	150	160	200	300	350	460
Burkina Faso	145	475	535	669	1 539	2 774	5 494	11 043	13 700	15 890

Source : Fonds de développement de l'électrification

Tableau 7.12 : Pourcentage des ménages utilisant l'électricité comme principal mode d'éclairage par région

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	4,2	4,9	7,3	5,9
Cascades	5,4	6,5	9,6	23,8
Centre	42,8	55,1	53,6	41,8
Centre-Est	6,3	9,0	7,2	4,9
Centre-Nord	4,0	4,1	4,8	3,4
Centre-Ouest	6,1	7,0	8,0	7,1
Centre-Sud	0,0	0,0	2,1	3,4
Est	4,0	2,5	6,1	6,7
Hauts-Bassins	21,7	23,9	26,6	29,5
Nord	6,8	8,1	12,1	8,1
Plateau Central	2,0	4,0	4,8	5,9
Sahel	1,6	1,9	3,7	3,1
Sud-Ouest	2,0	2,0	3,5	8,2
Burkina Faso	10,4	12,7	14,3	14,9

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

7.2. Eau et assainissement

Tableau 7.13 : Indicateurs d'accessibilité aux équipements et services (%)

	2006
Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable	58,6

Source : INSD/RGPH 2006

Tableau 7.14 : Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par région

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Boucle du Mouhoun	42,1	45,0	47,8	49,3	50,5	54,3	59,0
Cascades	45,4	45,8	46,9	49,1	48,4	53,0	54,6
Centre	54,1	55,3	55,2	55,9	58,3	60,0	67,4
Centre-Est	57,9	59,3	61,1	63,4	66,3	67,8	70,2
Centre-Nord	62,4	62,9	63,4	64,1	62,8	65,9	69,0
Centre-Ouest	54,4	54,7	54,9	55,0	56,9	58,0	64,3
Centre-Sud	67,9	68,6	70,8	70,9	71,4	73,9	79,2
Est	45,8	46,3	47,1	48,1	48,8	47,3	50,2
Hauts-Bassins	38,0	40,6	40,7	41,4	41,7	47,7	51,7
Nord	53,1	55,9	59,4	61,1	65,5	67,8	71,4
Plateau Central	66,5	68,2	70,6	69,9	71,5	71,4	77,0
Sahel	35,2	35,1	33,9	35,3	42,2	42,9	51,6
Sud-Ouest	64,0	65,3	65,2	63,6	62,7	66,4	68,5
Burkina Faso	51,5	52,8	54,0	54,9	56,6	58,5	63,0

Source : INSD

Tableau 7.15 : Pourcentage des ménages utilisant le robinet comme mode d'approvisionnement en eau par région

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	0,4	0,5	1,2	0,9
Cascades	4,9	5,0	6,1	6,9
Centre	29,3	36,3	42,6	36,4
Centre-Est	2,4	4,6	3,1	1,0
Centre-Nord	1,9	2,0	2,2	1,4
Centre-Ouest	4,0	5,1	4,8	2,9
Centre-Sud	0,0	0,0	1,1	0,5
Est	1,3	0,6	1,7	1,3
Hauts-Bassins	13,9	10,9	14,0	10,4
Nord	2,0	3,0	5,2	2,2
Plateau Central	0,2	0,0	0,5	2,3
Sahel	0,7	0,3	0,9	1,4
Sud-Ouest	0,0	0,5	2,5	1,1
Burkina Faso	6,1	6,9	8,6	8,5

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7.16 : Pourcentage des ménages utilisant les puits busés comme mode d'approvisionnement en eau par région

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	14,8	38,9	14,9	16,4
Cascades	6,5	10,8	6,2	14,3
Centre	1,0	1,2	1,0	3,2
Centre-Est	16,2	16,0	11,1	29,6
Centre-Nord	14,2	11,3	12,8	10,1
Centre-Ouest	4,3	8,6	5,6	18,2
Centre-Sud	4,5	20,4	10,0	20,9
Est	10,2	6,6	6,4	13,0
Hauts-Bassins	5,8	7,5	9,1	7,7
Nord	12,8	26,7	21,6	17,9
Plateau Central	3,8	4,2	3,3	15,3
Sahel	5,2	3,7	13,0	8,4
Sud-Ouest	13,0	12,2	8,4	17,3
Burkina Faso	8,7	13,1	9,7	13,3

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7.17 : Pourcentage des ménages utilisant les forages/fontaines comme mode d'approvisionnement en eau par région

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	18,5	15,9	23,8	29,2
Cascades	58,6	70,1	68,0	51,8
Centre	67,8	60,5	54,9	57,3
Centre-Est	63,2	60,6	62,2	54,8
Centre-Nord	69,3	63,1	67,0	64,4
Centre-Ouest	57,1	54,2	55,5	30,9
Centre-Sud	68,6	57,1	81,1	67,1
Est	59,6	79,5	60,6	59,9
Hauts-Bassins	34,9	44,2	37,5	40,1
Nord	44,9	40,9	54,6	40,0
Plateau Central	79,9	78,3	89,7	71,9
Sahel	66,2	55,9	65,9	59,1
Sud-Ouest	46,6	50,6	54,1	43,1
Burkina Faso	54,4	54,0	56,1	50,6

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7.18 : Pourcentage des ménages utilisant les puits ordinaires, rivières comme mode d'approvisionnement en eau par région

	2003	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	66,1	44,7	60,2	53,3
Cascades	30,0	14,0	19,7	27,0
Centre	1,8	1,5	1,2	2,9
Centre-Est	17,9	18,2	23,4	14,6
Centre-Nord	14,7	23,4	17,9	22,6
Centre-Ouest	33,9	31,7	33,9	48,0
Centre-Sud	26,0	22,5	7,8	11,2
Est	28,6	13,2	31,3	25,7
Hauts-Bassins	45,2	37,3	39,4	41,5
Nord	40,2	29,2	18,5	39,9
Plateau Central	15,7	17,6	6,6	10,5
Sahel	27,9	40,1	20,1	31,1
Sud-Ouest	40,4	36,6	34,8	38,5
Burkina Faso	30,5	25,8	25,6	27,4

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7.19 : Pourcentage des ménages utilisant les latrines comme lieu d'aisance par région

	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	27,4	32,1	48,2
Cascades	24,7	36,8	60,2
Centre	65,7	65,2	69,8
Centre-Est	13,2	18,7	28,1
Centre-Nord	13,7	24,8	22,1
Centre-Ouest	19,2	22,7	23,2
Centre-Sud	10,9	14,8	18,1
Est	9,0	11,6	13,5
Hauts-Bassins	48,0	50,8	66,1
Nord	36,9	38,2	34,2
Plateau Central	19,9	27,2	32,2
Sahel	7,3	15,8	11,9
Sud-Ouest	12,6	13,5	21,9
Burkina Faso	27,0	31,5	38,6

Source : INSD/EICVM 2003, 2009 et QUIBB 2005, 2007

Tableau 7.20 : Pourcentage des ménages utilisant la nature comme lieu d'aisance par région

	2005	2007	2009
Boucle du Mouhoun	61,8	53,9	51,2
Cascades	70,8	54,8	38,3
Centre	10,6	9,8	10,4
Centre-Est	84,8	76,5	70,8
Centre-Nord	74,5	69,3	72,4
Centre-Ouest	72,2	72,3	76,0
Centre-Sud	85,9	81,0	79,9
Est	72,2	83,7	86,0
Hauts-Bassins	41,6	29,6	27,2
Nord	61,7	38,9	65,2
Plateau Central	75,3	68,9	63,9
Sahel	87,9	75,9	87,5
Sud-Ouest	85,4	78,7	77,2
Burkina Faso	63,5	56,6	56,3

Source : INSD/ QUIBB 2005, 2007et EICVM 2009

7.3. Transports

Tableau 7.21 : Réseau routier bitumé existant par région (en km)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Boucle du Mouhoun	66	66	66	66	144	144	144	144	364	364
Cascades	81	81	81	81	82	82	82	82	82	131
Centre	139	139	139	139	169	169	169	169	169	169
Centre-Est	237	237	237	237	235	235	235	235	235	235
Centre-Nord	53	53	53	154	200	200	200	200	200	200
Centre-Ouest	192	192	302	302	300	300	300	300	351	428
Centre-Sud	214	214	214	214	215	215	215	215	215	215
Est	412	412	412	412	412	412	412	412	412	412
Hauts-Bassins	473	486	486	486	656	656	656	656	656	656
Nord	115	115	115	115	116	116	116	116	116	176
Plateau Central	184	184	184	184	218	218	218	230	230	248
Sahel	0	0	0	62	61	61	61	116	116	116
Sud-Ouest	239	239	239	239	292	292	292	292	292	292
Burkina Faso	2 405	2 418	2 528	2 691	3 100	3 100	3 100	3 167	3 438	3 642

Source : Direction générale des routes

Tableau 7.22 : Longueur des pistes aménagées par région (en km)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Boucle du Mouhoun	0	0	41	97	44	319	39	18	60	0
Cascades	0	0	44	0	33	201	0	0	113	142
Centre	73	0	38	0	0	79	5	36	15	0
Centre-Est	0	11	0	8	118	118	0	0	28	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0	0	107	0	17	0
Centre-Ouest	0	0	70	0	16	96	26	10	7	32
Centre-Sud	0	53	57	41	0	4	41	34	22	0
Est	0	32	0	0	145	372	43	9	44	78
Hauts-Bassins	51	14	0	0	36	285	55	0	62	49
Nord	0	48	0	0	59	0	15	41	18	21
Plateau Central	51	0	56	0	0	0	60	0	31	0
Sahel	0	0	0	0	0	40	0	0	0	47
Sud-Ouest	60	0	0	108	0	0	13	0	16	16
Burkina Faso	235	158	306	254	451	1 514	404	148	433	385

Source : Direction générale du désenclavement rural

Tableau 7.23 : Longueur des pistes entretenues par région (en km)

	2009	2010	2011	2012	2013
Boucle du Mouhoun	401	329	167	72	111
Cascades	159	149	138	233	190
Centre	139	178	325	127	126
Centre-Est	360	186	258	258	332
Centre-Nord	203	105	218	222	222
Centre-Ouest	421	193	285	195	402
Centre-Sud	294	145	156	223	261
Est	262	162	295	45	195
Hauts-Bassins	355	221	268	221	175
Nord	280	339	356	321	430
Plateau Central	328	155	89	50	113
Sahel	71	52	173	173	319
Sud-Ouest	171	133	199	199	494
Burkina Faso	3 444	2 347	2 927	2 339	3 370

Source : Direction générale du désenclavement rural

Tableau 7.24 : Réseau des routes régionales par région (en km)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Boucle du Mouhoun	694	694	694	694	631	631	631	638	638	638
Cascades	336	336	336	336	333	333	333	357	357	357
Centre	135	135	135	135	154	154	154	154	154	154
Centre-Est	143	143	143	143	140	140	140	139	139	139
Centre-Nord	301	301	301	301	271	271	271	271	271	271
Centre-Ouest	232	232	232	232	230	230	230	230	230	230
Centre-Sud	13	13	13	13	16	16	16	16	16	16
Est	370	370	370	370	384	384	384	384	384	384
Hauts-Bassins	571	571	571	571	564	564	564	541	541	541
Nord	135	135	135	135	154	154	154	154	154	154
Plateau Central	173	173	173	173	149	149	149	148	148	148
Sahel	250	250	250	250	242	242	242	242	242	242
Sud-Ouest	274	274	274	274	276	276	276	276	276	276
Burkina Faso	3 627	3 627	3 627	3 627	3 544	3 544	3 544	3 550	3 550	3 550

Source : Direction générale des routes

Tableau 7.25 : Taux d'accroissement du trafic sur le réseau routier classé (%)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Routes bitumées	5,4	5,7	2,9	34,1	2,0	3,6	5,0	5,6	9,5	9,8
Routes en terre moderne	2,6	1,4	12,1	-8,8	41,0	-8,2	-1,6	-2,0	-2,7	6,8
Routes en terre ordinaire	3,4	3,7	0,6	-10,7	5,0	3,9	4,0	1,1	8,6	4,9
Pistes améliorées de type A	2,1	4,6	-0,7	-23,9	7,0	3,2	-0,2	-3,8	13,3	2,5
Pistes améliorées de type B	-2,4	-1,9	-0,4	-27,5	10,0	-0,1	-17,2	-13,2	0,3	12,7
Pistes ordinaires	14,5	9,8	-7,5	-35,5	-15,0	1,8	-26,9	-23,1	5,0	14,3

Source : Direction générale des routes

Tableau 7.26 : Parcs de véhicules automobiles et de deux roues au niveau national

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Voitures particulières	7 331	7 903	8 504	6 252	6 571	7 308	9 278	11 243	14 624	16 341
Camionnettes	1 571	1 762	2 016	1 244	1 529	1 554	1 819	2 185	2 781	2 370
Camions	1 222	1 331	1 391	826	737	861	1 397	1 758	2 653	2 501
Transports en commun	365	455	484	299	404	356	460	538	784	799
Tracteurs routiers	1 161	959	760	362	343	503	918	1 436	1 583	1 798
Remorques	6	9	16	3	1	0	1	7	14	10
Semi-remorques	1 072	914	816	323	220	357	637	1 164	1 276	1 430
Véhicules spéciaux	89	91	146	195	223	172	297	232	389	329
Autres	12	20	24	5	3	8	4	3	7	5
Ensemble véhicules	12 829	13 444	14 157	9 509	10 031	11 119	14 811	18 566	24 111	25 583
Parc deux roues (cylindrée > ou = 50 cc)	32 591	56 483	50 221	70 027	90 954	103 826	138 556	178 027	nd	209 740

Source : Direction générale des transports terrestres et maritimes

Tableau 7.27 : Pourcentage des ménages ayant accès aux transports publics en moins de 30 minutes¹ par région

	2005	2007
Boucle du Mouhoun	47,7	51,9
Cascades	56,1	38,0
Centre	67,2	75,1
Centre-Est	25,8	34,9
Centre-Nord	14,9	16,7
Centre-Ouest	33,5	31,1
Centre-Sud	29,1	29,6
Est	26,8	29,1
Hauts-Bassins	62,8	64,0
Nord	42,0	54,3
Plateau Central	21,8	32,6
Sahel	16,2	12,1
Sud-Ouest	19,3	20,8
Burkina Faso	38,2	41,3

Source : INSD/ QUIBB 2005, 2007

Tableau 7.28 : Pourcentage de ménages possédant des moyens de transports

	2003	2005	2006	2007
Proportion des ménages possédant au moins une bicyclette (%)	79,7	82,4	78,4	82,0
Proportion des ménages possédant au moins une mobylette (%)	23,0	30,0	26,0	32,4
Proportion des ménages possédant au moins une voiture (%)	2,3	3,1	2,0	2,8

Source : INSD, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003 et enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages (EA – QUIBB) 2005 et 2007, RGPH 2006

7.4. Communication

Tableau 7.29: Indicateurs d'accessibilité aux équipements et services (%)

	2003	2005	2006	2007
Proportion des ménages possédant au moins un poste radio	67,7	66,3	63,0	69,5
Proportion des ménages possédant au moins un poste téléviseur	10,0	13,6	13,5	16,9

Source : INSD, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003 et enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages (EA – QUIBB) 2005 et 2007, RGPH 2006

¹ Moins de 30 minutes quel que soit le moins de locomotion

7.5. Santé

Tableau 7.30 : Evolution des infrastructures sanitaires

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Hôpitaux nationaux	3	3	3	3	3	3	3	4	4	4
Hôpitaux régionaux	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Centres médicaux	83	76	68	75	74	73	73	80	99	77
Centres de santé et de promotion sociale, dispensaires, maternités	1 148	1 172	1 211	1 268	1 352	1 373	1 429	1 443	1 495	1 606
Dispensaires seuls	67	83	178	101	113	122	124	165	164	123
Maternités seules	16	23	18	21	22	22	30	26	24	14

Source : Annuaire / Ministère de la santé

Tableau 7.31 : Pourcentage des ménages ayant accès aux centres de santé en moins de 30 minutes² par région

	2003	2005	2007
Boucle du Mouhoun	34,4	31,3	36,4
Cascades	22,2	58,2	44,4
Centre	82,0	82,1	75,1
Centre-Est	34,6	25,4	34,3
Centre-Nord	22,9	23,2	26,9
Centre-Ouest	29,8	30,5	31,0
Centre-Sud	31,6	33,5	19,9
Est	31,3	34,7	25,8
Hauts-Bassins	49,2	63,2	50,0
Nord	44,2	37,7	49,0
Plateau Central	24,4	24,7	33,3
Sahel	20,5	19,5	12,7
Sud-Ouest	5,7	15,6	17,5
Burkina Faso	37,1	23,6	38,0

Source : INSD/ QUIBB 2005, 2007et EICVM 2003

² Moins de 30 minutes quelques soit le moins de locomotion

7.6. Education

Tableau 7.32 : Evolution des nombres d'écoles du primaire des secteurs privé et public par région

	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13
B. Mouhoun	747	816	866	907	971	1 014	1 053	1 108	1 182
Rural	654	721	768	810	877	924	970	1 020	1 089
Urbain	93	95	98	97	94	90	83	88	93
Cascades	238	264	299	338	398	435	468	505	543
Rural	188	212	249	285	341	375	410	447	478
Urbain	50	52	50	53	57	60	58	58	65
Centre	638	686	717	742	793	854	896	1 082	1 183
Rural	147	173	187	201	200	221	247	304	350
Urbain	491	513	530	541	593	633	649	778	833
Centre-Est	484	525	553	619	719	755	785	864	946
Rural	402	431	459	521	580	611	648	720	782
Urbain	82	94	94	98	139	144	137	144	164
Centre-Nord	555	617	668	732	806	833	877	935	997
Rural	474	528	569	632	709	737	807	860	920
Urbain	81	89	99	100	97	96	70	75	77
Centre-Ouest	681	732	802	854	945	959	1 002	1 059	1 120
Rural	585	618	677	633	720	769	888	938	994
Urbain	96	114	125	221	225	190	114	121	126
Centre-Sud	360	383	397	426	464	478	506	534	571
Rural	315	333	346	384	420	374	460	416	442
Urbain	45	50	51	42	44	104	46	118	129
Est	552	633	707	790	866	897	939	980	1 054
Rural	498	569	645	721	801	835	878	917	984
Urbain	54	64	62	69	65	62	61	63	70
Hauts-Bassins	599	638	695	738	854	915	985	1 023	1 104
Rural	408	440	489	511	597	641	684	713	766
Urbain	191	198	206	227	257	274	301	310	338
Nord	806	903	968	997	1 145	1 199	1 287	1 349	1 423
Rural	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Urbain	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Plateau Central	478	512	537	566	636	660	690	723	773
Urbain	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Rural	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Sahel	408	481	533	577	599	635	682	713	759
Urbain	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Rural	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Sud-Ouest	370	398	439	482	529	564	626	670	739
Urbain	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Rural	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Burkina Faso	6 916	7 588	8 181	8 768	9 725	10 198	10 796	11 545	12 394
Urbain	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Rural	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd

Source : Direction générale des études et des statistiques sectorielles/MENA

Tableau 7.33 : Evolution des nombres d'établissements du post-primaire et du secondaire général des secteurs public et privé par région et milieu de résidence

	2003/ 2004	2004/ 2005	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008	2008/ 2009	2009/ 2010	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013
Boucle du Mouhoun	43	50	51	53	78	98	101	126	145	163
Rural	nd	nd	29	31	42	53	56	68	80	93
Urbain	nd	nd	22	22	36	45	45	58	65	70
Cascades	26	26	27	29	40	47	52	53	56	68
Rural	nd	nd	11	11	16	18	20	22	26	31
Urbain	nd	nd	16	18	24	29	32	31	30	37
Centre	148	175	192	228	286	309	323	354	398	439
Rural	nd	nd	18	25	32	35	36	45	60	74
Urbain	nd	nd	174	203	254	274	287	309	338	365
Centre-Est	34	33	37	44	58	65	71	74	101	119
Rural	nd	nd	18	23	29	32	34	34	44	56
Urbain	nd	nd	19	21	29	33	37	40	57	63
Centre-Nord	26	31	32	36	52	57	63	71	78	100
Rural	nd	nd	17	21	29	32	36	42	45	57
Urbain	nd	nd	15	15	23	25	27	29	33	43
Centre-Ouest	52	57	60	66	91	100	110	120	126	140
Rural	nd	nd	32	34	45	50	56	66	70	79
Urbain	nd	nd	28	32	46	50	54	54	56	61
Centre-Sud	24	29	28	29	38	47	57	61	67	79
Rural	nd	nd	16	17	20	25	34	39	43	50
Urbain	nd	nd	12	12	18	22	23	22	24	29
Est	30	32	35	37	56	63	73	78	84	96
Rural	nd	nd	19	20	29	32	38	42	46	54
Urbain	nd	nd	16	17	27	31	35	36	38	42
Hauts-Bassins	84	88	103	112	147	162	165	185	214	230
Rural	nd	nd	29	30	35	37	42	54	61	68
Urbain	nd	nd	74	82	112	125	123	131	153	162
Nord	37	40	43	49	65	78	99	124	127	133
Rural	nd	nd	25	27	34	42	49	60	67	70
Urbain	nd	nd	18	22	31	36	50	64	60	63
Plateau Central	24	25	31	33	43	52	51	64	70	78
Rural	nd	nd	20	20	26	35	30	38	44	49
Urbain	nd	nd	11	13	17	17	21	26	26	29
Sahel	15	15	16	17	24	33	43	47	46	52
Rural	nd	nd	7	8	10	18	23	25	25	30
Urbain	nd	nd	9	9	14	15	20	22	21	22
Sud-Ouest	25	24	24	29	43	49	52	58	66	75
Rural	nd	nd	13	17	26	29	32	35	38	45
Urbain	nd	nd	11	12	17	20	20	23	28	30
Burkina Faso	568	625	679	762	1 021	1 160	1 260	1 415	1 578	1 772
Rural	nd	nd	254	284	373	438	486	570	649	756
Urbain	nd	nd	425	478	648	722	774	845	929	1 016

Source : Direction générale des études et des statistiques sectorielles/MENA

Tableau 7.34 : Pourcentage des ménages ayant accès aux écoles primaires en moins de 30 minutes³ par région

	2003	2005	2007
Boucle du Mouhoun	79,0	79,1	81,9
Cascades	43,2	69,1	77,0
Centre	92,5	93,7	88,6
Centre-Est	60,4	46,0	56,9
Centre-Nord	45,5	40,9	52,3
Centre-Ouest	65,0	64,2	62,9
Centre-Sud	67,6	59,0	55,0
Est	47,9	56,7	54,4
Hauts-Bassins	68,1	83,4	74,2
Nord	78,9	72,7	90,0
Plateau Central	47,6	60,2	61,9
Sahel	38,2	46,7	47,7
Sud-Ouest	28,4	53,9	50,9
Burkina Faso	62,3	65,9	67,8

Source : INSD/ QUIBB 2005, 2007et EICVM 2003

Tableau 7.35 : Pourcentage des ménages ayant accès aux écoles secondaires en moins de 30 minutes⁴ par région

	2003	2005	2007
Boucle du Mouhoun	20,9	16,1	18,7
Cascades	15,5	24,8	11,9
Centre	67,7	68,6	71,6
Centre-Est	22,5	14,7	21,5
Centre-Nord	7,3	3,9	11,7
Centre-Ouest	19,4	16,9	21,1
Centre-Sud	26,5	9,5	9,4
Est	15,8	7,4	13,8
Hauts-Bassins	37,4	36,0	36,2
Nord	28,2	14,8	34,2
Plateau Central	11,4	14,6	20,9
Sahel	6,1	5,9	3,6
Sud-Ouest	5,5	6,1	5,3
Burkina Faso	24,8	21,2	25,2

Source : INSD/ QUIBB 2005, 2007et EICVM 2003

³ Moins de 30 minutes quelques soit le moins de locomotion

⁴ Moins de 30 minutes quelques soit le moins de locomotion

Tableau 7.36 : Evolution des nombres d'établissements/structures du préscolaire (communautaires, publics et privés) par région

	2006/ 2007	2007/ 2008	2008/ 2009	2009/ 2010	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014
B. du Mouhoun	6	15	18	18	24	36	37	40
Cascades	5	5	7	8	10	12	14	14
Centre	134	211	237	274	300	373	419	443
Centre-Est	13	64	54	53	45	60	68	72
Centre-Nord	4	22	21	22	26	50	75	81
Centre-Ouest	9	25	29	38	39	41	45	47
Centre-Sud	14	26	24	26	27	34	35	41
Est	16	29	27	30	31	34	64	69
Hauts-Bassins	35	45	49	53	56	71	79	92
Nord	6	14	13	14	18	19	22	29
Plateau Central	15	20	17	17	26	30	23	34
Sahel	9	9	14	15	15	24	27	27
Sud-Ouest	4	5	5	5	11	13	15	17
Burkina Faso	270	490	515	573	628	797	923	1 006

Source : Annuaire du Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale

7.7. Marchés

Tableau 7.37 : Pourcentage des ménages ayant accès aux marchés en moins de 30 minutes par région

	2003	2005	2007
Boucle du Mouhoun	64,8	64,6	70,4
Cascades	28,2	68,2	32,9
Centre	81,9	86,4	80,4
Centre-Est	53,1	41,8	44,0
Centre-Nord	33,8	33,1	42,8
Centre-Ouest	54,5	54,2	47,3
Centre-Sud	67,8	43,1	39,7
Est	49,1	67,4	56,2
Hauts-Bassins	66,6	83,6	71,4
Nord	72,2	50,0	71,8
Plateau Central	48,1	32,1	42,1
Sahel	30,5	26,9	22,1
Sud-Ouest	31,5	18,9	33,7
Burkina Faso	55,7	55,4	54,7

Source : INSD/ QUIBB 2005, 2007 et EICVM 2003

VIII. Ressources du MHU

8.1. Ressources humaines

Tableau 8.1 : Nombre d'agents fonctionnaires ou contractuels de l'Etat selon la catégorie

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fonctionnaire										
Catégorie A	44	43	45	45	49	51	54	56	53	68
Catégorie B	49	52	57	67	80	103	103	119	132	152
Catégorie C	15	16	17	18	23	25	29	28	33	42
Catégorie D	29	29	29	28	27	23	24	27	27	23
Catégorie E	19	19	21	24	22	15	12	14	10	47
Total	156	159	169	182	201	217	222	244	255	332

Source : Direction des ressources humaines/MHU

Tableau 8.2 : Nombre d'agents permanents du compte spécial selon la catégorie

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Contractuel										
1ère Catégorie	6	12	12	12	12	12	12	12	12	12
2 ^{ème} Catégorie	14	31	31	31	31	31	31	31	31	36
3 ^{ème} Catégorie	27	44	44	44	44	44	44	44	44	44
4 ^{ème} Catégorie	29	59	59	59	59	59	59	59	59	54
5 ^{ème} Catégorie	43	59	59	59	59	59	59	59	59	50
Ensemble	119	205	205	205	205	205	205	205	205	196

Source : Direction des ressources humaines/MHU

Tableau 8.3 : Nombre d'agents (fonctionnaires, contractuels de l'Etat ou compte spécial selon le corps)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Architecte urbaniste	5	5	6	7	7	7	7	7	7	7
Planificateur en aménagement f.	14	15	17	19	19	16	16	19	19	14
Ingénieur des TP	5	5	6	7	7	7	7	7	7	7
Ingénieur en Génie civil	6	7	8	8	8	8	10	8	8	14
Géographe	6	7	8	8	8	8	10	8	8	8
Techn sup en aménagement f.	20	25	26	28	28	28	33	38	43	50
Agent tech en génie civil	20	25	28	30	30	30	40	40	40	40
TS génie civil	10	11	15	20	20	25	30	32	35	36
Autres corps spécifiques	66	73	84	87	87	79	93	95	97	156
Total	152	170	198	214	214	208	246	254	264	332

Source : Direction des ressources humaines/MHU

Tableau 8.4 : Nombre de nouveaux recrutés enregistrés selon la nature du recrutement

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Concours direct	0	0	10	10	10	10	0
Concours professionnel	0	0	0	2	10	6	8
Sélection sur dossier	0	0	0	2	0	0	0
Mesures nouvelles	4	6	6	0	9	0	12
Mise à disposition	5	2	8	0	6	3	1
Total	9	8	24	14	35	19	21

Source : Direction des ressources humaines/MHU

Tableau 8.5 : Nombre de sorties temporaires du MHU enregistrées selon le type de sortie

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Détachements	5	11	11	1	6	06
Disponibilités	0	6	2	3	5	03
Suspensions de contrat	0	1	1	3	8	07
Stages	5	3	36	4	17	08
Total	10	21	50	11	36	24

Source : Direction des ressources humaines/MHU

Tableau 8.6 : Nombre de sorties définitives du MHU enregistrées selon le type de sortie

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Retraites	8	17	10	9	19	6
Décès	0	0	0	1	0	3
Démissions	0	0	0	0	0	1
Invalidités	0	0	0	0	0	0
Abandons	0	0	0	0	0	0
Total	8	17	10	10	19	10

Source : Direction des ressources humaines/MHU

Tableau 8.7 : Nombre de sessions de recyclage organisées par le MHU en formation continue

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Sessions	1	2	nd	11	8	18	2

Source : Direction des ressources humaines/MHU

Tableau 8.8 : Nombre de bénéficiaires de formations en formation continue

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Bénéficiaires	20	43	nd	60	61	119	27

Source : Direction des ressources humaines/MHU

8.2. Ressources financières

Tableau 8.9 : Evolution des dotations budgétaires du ministère par rubrique (en millions de F CFA)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dépenses de personnel	nd	431	396	433	417	512	674	658
Dépenses de fonctionnement	57	172	158	113	65	85	117	224
Dépenses de transferts	15	12	12	33	40	20	48	40
Investissements exécutés par l'Etat	141	247	1 775	4 839	4 643	6 079	14 059	8 808
Ensemble	nd	862	2 341	5 418	5 165	6 697	14 899	9 730

Source : Direction de l'administration et des finances/MHU

Tableau 8.10 : Budget alloué aux aménagements (en millions de F CFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Montant	8 147	1 667	5 393	5 773	5 417	4 552	4 834	1 810	6 951

Source : Société nationale d'aménagement des terrains urbains

Tableau 8.11 : Taux d'exécution du budget du MHU (%)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dépenses de personnel	nd	2,9	7,8	106,9	90,0	94,2	63,2	82,8
Dépenses de fonctionnement	43,2	81,8	87,1	85,6	93,0	95,7	96,7	98,5
Dépenses de transferts	0,0	100,0	100,0	63,9	100,0	100,0	100,0	100,0
Investissements exécutés par l'Etat	0,0	27,2	91,2	88,1	90,9	17,8	69,8	86,9
Cumul tous titres	11,5	26,9	76,9	89,4	90,9	24,8	69,8	92,1

Source : Direction de l'administration et des finances

Glossaire

Agents permanents du compte spécial : Agents recrutés et payés sur la base d'un compte logé au trésor public et alimenté annuellement par l'Etat en vue de la réalisation des lotissements.

Agréments techniques : Licence d'affaire octroyée à une personne physique ou morale pour exercer une activité

Aménagement : Ensemble d'opérations de transformation physique et / ou du statut juridique d'un espace pour des activités.

Aménagement foncier : Ensemble d'opérations de transformation physique et / ou du statut juridique sur l'ensemble des terres et des biens immeubles ou assimilés.

Bâtiment à plusieurs logements : Construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés, et pouvant abriter plusieurs ménages (par exemple un "célibatorium").

Case : Construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvertes de paille.

Espaces verts : Parc urbain, place publique, square, jardin public, aire de jeux, etc.

Habitat : Aire dans laquelle vit une population. Il englobe les habitations ou logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital (RGPH). Le logement et son environnement, incluant ainsi l'ensemble des services urbains de base (PNH DU)

Immeuble à appartements : Bâtiment de type moderne d'un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

Logement : Local distinct et indépendant se trouvant à l'intérieur d'une concession si celle-ci en comporte plusieurs, ou se confondant à la concession elle-même, pour servir d'habitation.

Logement social : Logement décent offrant un minimum de fonctionnalité, de sécurité, de confort et d'hygiène. Il est produit avec l'appui de l'Etat.

Logement décent : Logement réalisé sur la base de normes minimales acceptables d'espace de vie, de durabilité des matériaux de construction, de sécurité, d'éclairage, de salubrité et d'accès facile à l'eau potable.

Maison individuelle simple : Maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.

Ménage : Ensemble de personnes partageant le même logement et participant à son économie.

Ménage ordinaire : Unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent, en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci.

Ménage collectif : Groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

Milieu de résidence : Variable permettant de faire la distinction entre l'urbain et le rural.

Permis d'exploiter : Titre de jouissance permanent délivré aux personnes physiques ou aux personnes morales pour l'occupation à des fins lucratives de terres du domaine privé immobilier des collectivités territoriales

Permis urbain d'habiter : Titre de jouissance permanent. Il est délivré aux personnes physiques ou aux personnes morales pour l'occupation des terres à usage d'habitation avec possibilité d'aliénation définitive desdites terres dans les conditions déterminées par la loi.

Permis de construire : Document délivré par l'autorité administrative autorisant la réalisation d'une construction

Promotion immobilière : Consiste à réaliser ou faire réaliser les opérations d'urbanisme et d'aménagement définies par le code de l'urbanisme et de la construction au Burkina-Faso : l'édification, l'amélioration, la réhabilitation ou l'extension de construction sur des terrains aménagés

Réserve administrative : Lots ou parcelles de terre prévus par un plan d'occupation des sols ou un schéma ou un plan d'aménagement pour les besoins futurs de l'Etat et des collectivités territoriales.

Réserves foncières : Domaines fonciers constitués par l'autorité publique pour des besoins futurs.

Taux d'urbanisation : Rapport entre la population qui vit en milieu urbain et la population totale.

Titre foncier ou titre de propriété foncière : Titre délivré par le receveur de la publicité foncière qui confère à son titulaire le droit de jouir et de disposer du bien immobilier qui en fait l'objet, de la manière la plus absolue pourvu qu'il n'en fasse pas un usage prohibé par les lois et règlements.

Type d'habitation : Type de bâtiment occupé par un ménage. On distingue :

- **Immeuble à appartements** : Bâtiment de type moderne d'un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements ;
- **Villa** : Maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes : cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison ;
- **Maison individuelle simple** : Maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa ;
- **Bâtiment à plusieurs logements** : Construction d'un niveau formée de plusieurs logements séparés (par exemple un "célibatorium") ;
- **Case** : Construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvertes de paille.

Villa : Maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes: cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, du genre duplex sont à inclure dans cette catégorie. Elles sont ordinairement destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

Zone d'habitation : Emplacement de l'habitation en zone lotie ou non lotie.

Zone A : toutes les voies sont bitumées, avec eau et électricité

Zone B : seulement les grands axes sont bitumés, avec eau et électricité

Zone C : aucun bitume, avec eau et électricité

EQUIPE DE REDACTION

- **Stanislas B. GOUNGOUNGA**, Economiste planificateur, Directeur Général des Etudes et des Statistiques Sectorielles / MHU.
- **Oumarou SONGRE**, Ingénieur statisticien, Directeur des Statistiques Sectorielles /DGESS/MHU.
- **Mahamadi BADINI**, Adjoint technique de la statistique /DGESS/MHU.
- **Dieudonné ZONGO**, Agent technique génie civil /DGESS/MHU.

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE :

- **Kassim GUIRE**, Ingénieur statisticien, expert en statistiques économiques et financières sectorielles du PAR-GS.